VOLUME XIX — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 13 AVRIL 1932 — NUMERO 46

Adressez toute c[illegible]
"LA L[illegible]
ABONNEM[illegible]
Canada - - - - - - - - [illegible]
États-Unis - - - - - - - $2.50
Europe - - - - - - - - $3.00

LA LIBERTÉ

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Parlement Fédéral

M. RHODES PRESENTE SON BUDGET

Un déficit de 51 millions — Le gouvernement propose de relever l'impôt sur le revenu, la taxe de vente, les droits de timbre, etc.

Ottawa. — L'augmentation de la dette nationale du Dominion du Canada pour l'année fiscale qui vient de se terminer est de $118,505,000.

Sur ce total, $51,024,000 seulement proviennent de l'excédent des dépenses ordinaires sur les revenus ordinaires. Les dépenses spéciales, y compris les $49,282,000 pour les secours au chômage et le boni aux provinces de blé, se totalisent à $55,138,000 Ces chiffres et ces déclarations constituent les points capitaux du discours du budget que l'hon. E.-N. Rhodes, ministre des finances dans le cabinet Bennett, a prononcé mercredi à la Chambre des Communes.

La situation

Le résultat de l'année financière a été résumé par le ministre de finances dans le bref paragraphe qui suit: "Avec des revenus ordinaires de $327,719,000 et des dépenses ordinaires de $378,743,000 nous sommes en face d'un déficit de $51,024,000 sur les comptes ordinaires, déficit qu'il faut attribuer à la diminution des revenus perçus par la taxe, en dépit de toutes les réductions et les coupures qui furent faites dans les dépenses. Les dépenses spéciales comprenant les $49,282,000 pour les secours aux chômeurs et le boni aux producteurs de blé, comme nous le disions plus haut, se totalisent à $53,138,000.

Sur ce total, il nous faut toutefois déduire un montant de $7,022,000 obtenu de revenus spéciaux. Néanmoins, il reste toujours une balance défavorable de $48,116,000. Il faut aussi ajouter les dépenses au compte capital de $16,975,000, les prêts et les avances improductives d'argent, soit un total de $3,390,000.

Le montant de l'augmentation de la dette du pays est donc axactement de $119,505,000."

Premier budget Rhodes

Ce discours du budget est le premier que prononce aux Communes l'actuel ministre des finances. C'est le troisième que le gouvernement Bennett soumet au peuple canadien.

Avant même qu'il fût entré dans le vif de son sujet, le ministre des finances fit remarquer que le Canada "était déterminé à faire face aux difficultés de l'heure, à résoudre ses problèmes avec énergie et rencontrer ses obligations, si pénibles que puissent être les sacrifices qu'il devra s'imposer, pour balancer son budget, préserver et conserver intact aux yeux du monde financier attentif et observateur le crédit financier du Dominion."

L'avenir n'est pas incertain

Sonnant la note d'un optimisme vigoureux, c'est aux applaudissements de l'auditoire que M. Rhodes déclara ce qui suit: "Me serait-il permis de dire que je n'ai pas l'intention ni le désir de me laisser aller à la prophétie. Toutefois, je désire vous faire part de ma ferme conviction que nous ne sommes pas éloignés des événements annonçant l'avènement des jours meilleurs. Toutes ces qualités de courage, toutes ces ressources actives de notre énergie et de notre économie nationale qui nous ont caractérisés dans le passé ne sont pas mortes. Elles sont encore le partage de la génération actuelle. Les efforts, les luttes et les difficultés présentes vont nous aider et nous disposer à soutenir le suprême effort que le gouvernement et le peuple de ce pays doivent faire, effort final qui permettra au Canada d'emboiter le pas avec toutes les nations qui émergent victorieusement de cette crise, la plus pénible qui ait jamais mis le monde à l'épreuve.

Les effets de la conférence d'Ottawa

Sur la tenue de la prochaine conférence économique impériale à Ottawa, le ministre des finances eut des paroles de confiance et d'espoir. "Bien que tous les pays de l'univers soient plus que jamais solidaires dans les questions de finance et de gestion commerciale, dit-il, et qu'il soit quasi impossible d'espérer le retour aux conditions normales et prospères sans suivre la tendance universelle présente, quand même, je demeure d'avis qu'une nation ou qu'un groupe de nation a le devoir d'étudier le problème, de prendre une décision, de conduire et d'indiquer une voie."

Puis l'hon. M. Rhodes poursuit: "Pour en arriver à ce but une occasion unique est offerte aux nations britanniques dont les représentants officiels s'assembleront dans la capitale du Canada lors de la conférence impériale de juillet prochain. Si tous les représentants qui vont s'assembler ici se rencontrent dans une ambiance de mutuelle confiance, si toutes leurs délibérations sont empreintes d'une ferme détermination de travailler pour les intérêts communs en cause, les meilleurs résultats pourront être espérés de cette conférence et le commerce dans tout l'empire devrait y trouver d'actifs stimulants.

"Et bien que toutes les mesures qui seront prises au cours de cette conférence soient particulièrement imaginées pour le bien-être premier du commerce dans l'empire, il est, d'autre part, certain qu'elles ne manqueront pas de créer un courant d'opinion qui, se répandant dans le monde, contribuera à la solution du problème économique universel."

Nouveau traité avec la France

"L'espoir le plus cher du gouvernement, fit remarquer le ministre des finances, est qu'à l'expiration du traité avec la France, le 16 juin prochain, il soit possible que l'entente actuelle soit remplacée par une convention commerciale dont les effets seront à l'avantage mutuel."

Aucune mention ne fut faite relativement au traité en cours de négociations avec la Nouvelle-Zélande, bien que, cependant, un récent rapport indique que les "conditions" de ce traité seront indiquées dans le budget.

Les primes sur le blé

Les primes sur le blé auront occasionné au cours de l'année une dépense de 11 millions au lieu de 7 millions comme on avait d'abord prévu, parce que la récolte a été meilleure qu'on l'avait d'abord cru.

Traitant des garanties relatives à la vente du blé, le ministre rappelle que le gouvernement a pris en 1931 des mesures destinées à protéger le crédit des agences de ventes de façon à ce que le blé puisse être vendu à l'avantage des fermiers et, en septembre, il y a eu entente avec les sept banques à charte concernées pour faciliter l'obtention des crédits nécessaires. Cette mesure a porté fruit sans qu'il coutât de dépenses au trésor fédéral. Si l'on en juge d'après les prix actuels du marché, on peut s'attendre que, une fois les comptes réglés, la Canadian Co-operative Wheat Producers Limited, dont les difficultés occupèrent la Chambre pendant un certain temps, trouvera à rembourser toutes les avances faites sans avoir à recourir aux garanties du gouvernement.

L'aide aux "Pools"

En ce qui regarde la récolte de 1931, les trois agences semi-publiques de ventes dans l'Ouest se trouvèrent en périlleuse posture au commencement de la saison; l'actif habituellement donné en grantie contre les crédits bancaires se trouvait déjà engagé, ce qui restreignait l'obtention du crédit. Par suite de la pression exercée en leur faveur auprès des autorités fédérales, le gouvernement a autorisé des crédits conditionnels aux agences suivantes; "Manitoba Pool Elevators, Limited", $1,250,000; "Saskatchewan Pool Elevators, Ltd.", $12,000,000; "Alberta Pool Elevators, Ltd.", $7,500,000. Le plan a fonctionné à la satisfaction générale jusqu'ici et il ne s'est pas établi de passif contre le fonds de revenus consolidés.

L'impôt sur le revenu

Le discours du budget a exposé comme suit les modifications apportées à l'impôt sur le revenu:

Il est proposé de relever le taux de l'impôt sur le revenu des sociétés commerciales ou à capital social à 11 pour 100, relèvement applicable à la période de 1931.

Quant à l'impôt sur les revenus personnels, il est proposé d'abroger la déduction de 20 pour 100 maintenant permise sur l'impôt payable en vertu du barème actuel.

En outre, tous les assujettis, y compris les sociétés commerciales touchant un revenu net de plus de $5,000, devront acquitter une surtaxe de 5 pour 100 de l'impôt autrement payable.

L'exemption personnelle est réduite à $2,400, quand elle était auparavant de $3,000 et à $1,200 quand elle était auparavant de $1,500. Aucun changement dans l'exemption des enfants à charge.

Dorénavant, l'exemption accordée pour le revenu résultant de rentes viagères sera de $1,200, au lieu de $5,000. Cette disposition rendra l'exemption conforme à la loi des rentes viagères modifiée en 1931.

Autres taxes

La taxe des ventes est augmentée de 2 pour cent, de 4 pour cent qu'elle était; cette taxe sera désormais de 6 pour cent. Un certain nombre d'articles, qui n'étaient pas jusqu'ici soumis à cette taxe, seront maintenant imposables.

Sur les chèques et les mandats postaux au-dessus de $5 et sur les billets, traites et autres effets de commerce, la taxe du timbre est haussée de 2 sous à 3 sous sur toutes les sommes ne dépassant pas $100; sur les sommes supérieures à $100, cette taxe sera de 6 sous.

Sur les billets de wagons-lits, l'on ressuscite l'impôt; il y aura taxe de 10 pour cent, avec minimum de 25 sous; la taxe sur chaque siège de wagon-salon sera de 10 sous, comme autrefois.

La taxe sur les télégrammes, les câblogrammes et les messages par T.S.F. coûtant plus de 15 sous est rétablie. La taxe sera de 5 sous par message. Cette taxe sera en outre appliquée sur les messages téléphoniques à longue distance, au même taux.

Ces taxes spéciales sur les chèques, effets de commerce, billets de chemin de fer et dépêches prendront effet du 2 mai prochain.

Vous avez jusqu'au 20 avril

Depuis plus de deux mois, nous offrons en primes à nos abonnés des collections de graines de semence de légumes et de fleurs. Un nombre considérable d'abonnés anciens et nouveaux se sont prévalus de cette offre avantageuse et ont obtenu gratis leur approvisionnement de graines de semence pour le jardin.

Cette prime va cesser le mercredi 20 avril. En payant votre abonnement aujourd'hui, vous pouvez encore vous procurer gratuitement vos graines pour la saison. Mais il n'y a pas une minute à perdre! Après le 20 avril, notre offre cessera d'être valable.

LINDBERGH SE FAIT JOUER PAR LES RAVISSEURS

Il verse la rançon demandée de $50,000 et on ne lui rend pas son enfant

Hopewell, N.-J. — La chronique de l'affaire du bébé Lindbergh vient d'enregistrer l'événement le plus décourageant et le plus tragique depuis l'enlèvement dans la nuit du 1er mars. Le colonel Lindbergh a payé aux ravisseurs la somme de $50,000 sans entrer en possession de l'enfant volé. Il était naturellement convaincu que ceux-ci détenaient bien le bébé et le lui rendraient "après un temps raisonnable".

Le département du trésor fédéral a lancé un avertissement public à toutes les banques américaines de surveiller les numéros de séries des billets de $20, $10 et $5 remis par le colonel Lindbergh à ceux qu'il croit être les ravisseurs. On suppose que cette mesure les a effrayés et qu'ils ont décidé de se tenir cois.

On ignore encore où et quand Lindbergh a remis l'argent. Le moyen d'identification qui l'a convaincu qu'il avait bien affaire aux voleurs de son enfant est aussi tenu secret, mais on croit qu'il a reçu une pièce du costume de nuit de l'enfant.

Au moment de l'enlèvement, une note demandant une rançon de $50,000 fut laissée dans la chambre du bébé. On y indiquait un moyen d'identifier d'une manière certaine les ravisseurs et c'est ce moyen qu'ils ont utilisé pour obtenir le paiement de la rançon, d'après une déclaration du colonel Lindbergh.

Un doctorat à M. Meighen

L'Université du Manitoba conférera un doctorat en droit honoraire au sénateur Arthur Meighen, leader du gouvernement à la Chambre haute.

NOUVELLES DE PARTOUT

Le cabinet albertain va être remanié

Edmonton. — Le premier ministre Brownlee a soumis à l'Assemblée législative un bill pour supprimer l'obligation imposée aux députés nommés ministres de faire ratifier par les électeurs leur élection au cabinet.

M. Brownlee a dit entendre, en présentant son bill, que le gouvernement projette un remaniement du cabinet. Mais il a fait remarquer qu'il n'etait pas en mesure d'annoncer si le nombre des portefeuilles sera augmenté.

Présentement, il y a sept postes au cabinet. M. Brownlee est à la fois premier ministre et secrétaire provincial. On croit qu'il confiera le secrétariat à quelque autre membre du cabinet et qu'il se chargera de la trésorerie.

On pense que M. F.-S. Grisdale, député d'Olds à l'Assemblée législative, sera fait ministre et que le portefeuille que M. Brownlee lui confiera sera celui de l'agriculture. Le présent ministre de l'agriculture est M. George Hoadley.

M. R.-G. Reid est présentement trésorier provincial, ministre des affaires municipales et ministre des terres et mines. On croit qu'il restera ministre des terres et mines, mais que les affaires municipales seront confiées à un autre.

Un incident à la législature de la Saskatchewan

Régina. — A l'assemblée législative de la Saskatchewan, il y a eu un vif émoi causé par une querelle acerbe entre M. James-G. Gardiner, chef de l'opposition, et le ministre de la voirie, M. A.-C. Stewart, au cours d'un débat sur le bill de remaniement de la carte électorale. M. Stewart a commencé en disant que lui ne s'était pas "marié pour éviter de servir sur les champs de bataille". M. Gardiner a répondu en appelant le ministre "sale putois" et en l'invitant à le "rencontrer hors du Parlement". Plus tard M. Stewart a offert des excuses au président de la hCambre et à la Chambre. Il a affirmé que ses paroles ne renfermaient pas d'allusion au chef de l'opposition.

Troubles au Chili

Santiago. — Le cabinet a démissionné, après des retraits massifs de la banque nationale et le rejet, au Congrès, du projet de M. Montero pour régler les difficultés financières du pays. Le président a aussitôt demandé à M. Victor Robles, ex-membre de la Chambre des députés, radical comme M. Montero, de former un nouveau cabinet. M. Robles s'est chargé du ministère de l'intérieur. Trois membres de l'ancien cabinet font partie du nouveau.

Dans son manifeste, M. Montero laisse entendre que l'agitation a été dirigée par des partisans de l'ex-président Carlos Ibanez, dont le gouvernement a été renversé l'année dernière et qui est maintenant en exil.

La problème de l'Université de Montréal

Québec. — Le gouvernement a nommé une commission qui étudiera le problème de l'Université de Montréal. Cette commission sera composée de Mgr Gauthier, M. Ernest-R. Décary, N.P., M. Victor Doré, Mgr Piette, M. Charles Duquette, M. Ernest Guimont, de la Banque Canadienne Nationale.

Les quatre diocèses suffragants de Montréal seront représentés dans la commission: Saint-Hyacinthe, par M. T.-A. Saint-Germain; Sherbrooke, par M. Ernest Sylvestre; Valleyfield, par M. Ludger Codebecq, et Joliette, par M. Joseph Sylvestre, avocat.

La commission commencera son travail immédiatement pour faire rapport au gouvernement avant le 1er juillet.

Un prêtre administre sa mère sans la reconnaître

Erié, Pa. — Agenouillé dans une ambulance, l'abbé Laurent Tremblay administra les derniers sacrements à une femme qui avait été complètement défigurée dans un accident d'automobile.

Elle mourut quelques minutes après et l'abbé Tremblay retourna à l'Orphelinat Saint-Joseph où sa mère, Mme Joseph Tremblay, avait coutume de lui rendre visite tous les soirs depuis qu'elle était arrivée ici de Holyoke, Mass. Mais l'abbé Tremblay attendit vainement et commençait à s'inquiéter quand il reçut un coup de téléphone d'un de ses amis lui demandant de se rendre à la Morgue. Il se pencha de nouveau sur le cadavre de la femme pour l'examiner davantage et, tombant tout à coup à genoux, il s'écria en sanglotant: "Maman!"

Et il pleura comme un enfant.

Mort de Mgr Georges Bouillon

Ottawa. — Mgr Georges Bouillon, doyen du clergé catholique de la province ecclésiastique d'Ottawa et peut-être du clergé du Canada tout entier, est décédé à l'âge de 91 ans et quelques mois à la Maison Saint-Charles. Mgr Bouillon laisse après lui des monuments religieux: églises et chapelles dont il fut l'architecte. Maître en dessin, il se rendit l'enseigner au Mexique. Depuis cinq ou six ans, le vénérable vieillard était à sa retraite mais ne cessait de cultiver les beaux arts.

La démission de M. Houde comme chef conservateur

Montréal. — Il est entendu que M. Camillien Houde offrira sa démission comme chef du parti conservateur provincial, aux députés conservateurs provinciaux. On ne sait ce que feront ces derniers. Il est probable qu'ils temporiseront jusqu'à ce que la situation politique soit parfaitement éclaircie.

Comme M. Gault, député de Saint-Georges, n'a été choisi chef de l'opposition parlementaire que pour une année, les députés se réuniront pour décider à qui confier la direction pour la prochaine session. On y discutera alors la démission de M. Houde.

Mgr Edouard Michaud

L'Agence Fides annonce qu'en vertu d'un décret de la Sacrée Congrégation de la Propagande, Mgr Edouard Michaud, des Pères Blancs, vicaire apostolique de Tabora, dans le Tanganyika, est nommé coadjuteur avec future succession du vicariat apostolique de l'Ouganda (Afrique orientale anglaise).

Mgr Michaud est Canadien. Il est né à Sainte-Anne-de-Bellevue, Québec, le 14 septembre 1884. Il fut ordonné prêtre à Carthage en 1911, nommé évêque titulaire de Zabi et vicaire apostolique de Tabora le 17 novembre 1928. Il fut sacré le 3 mars 1929.

Le Canada est un pays heureux!

Sudbury, Ont. — Après avoir passé un an en Russie, Ivan Perejma, Autrichien de naissance, naturalisé Canadien, est convaincu que le Canada est un pays plus gai que la Russie, surtout durant cette période de dépression économique. "La Russie, déclare-t-il, est un pays où règnent la débauche et la bureaucratie, la famine et la gêne; un pays où les femmes travaillent au pic et à la pelle tout comme les hommes, et où les gens sont traités comme des bêtes de somme".

Après avoir vécu 23 ans au Canada, il y a environ un an Perejma se trouva sans travail. Alarmé par cette situation économique et leurré par les rapports mensongers des émigrants communistes, il se rendit en Russie avec sa femme et ses quatre enfants.

Mais, après douze mois de misère noire, il déclara avoir enfin ouvert les yeux et aujourd'hui il est heureux de se retrouver au Canada quoiqu'il soit incertain du lendemain. Perejma n'était pas communiste lorsqu'il émigra en Russie, mais maintenant il est devenu un ennemi acharné du communisme.

KINGSTON.—L'Université Queen's décernera le doctorat honoraire en droit au sénateur Thomas Chapais, à M. W.-S. Kirkland, principal de l'école technique centrale de Toronto, et à Mlle Margaret O'Shara.

GOGAMA, Ont. — Mme A. Labrie, 49 ans, et trois de ses filles, Bertha, Clarinda et Dorothée, ont perdu la vie dans un incendie causé par une explosion de gazoline.

OTTAWA. — On croit que la session fédérale se terminera vers la mi-mai.

Législature Provinciale

LE BUDGET DE L'AGRICULTURE

Pas de forclusion pour les fermiers sans le consentement bu bureau d'ajustement — Encore du chômage — Les critiques de M. Joseph Bernier

Quelques députés conservateurs ayant critiqué la commission du prêt agricole du Manitoba qu'ils jugeaient trop sévère pour les fermiers et à laquelle ils reprochaient certains cas de forclusion, M. Bracken a déclaré que des instructions ont déjà été données à la commission et que celle-ci ne peut opérer de forclusion sans le consentement du bureau d'ajustement des dettes.

Les jeunes filles d'aujourd'hui

M. Joseph Bernier (Saint-Boniface) critique le gouvernement pour avoir réduit les octrois aux sociétés d'agriculture. Il aurait mieux valu, dit-il, supprimer les crédits pour l'enseignement de la couture et maintenir les octrois aux sociétés d'agriculture tels qu'ils étaient autrefois. Mais M. Bachynsky (Fisher) loue l'excellent travail accompli dans les districts ruraux par les instructrices en couture. La génération actuelle des jeunes filles, remarque-t-il, sait fumer la cigarette mais ne sait pas manier l'aiguille. Là-dessus, M. Haig (Winnipeg) prend galamment la défense de la nouvelle génération féminine, affirmant qu'elle peut fumer et, en même temps, savoir coudre et faire la cuisine mieux que les générations précédentes.

Encore du chômage

La situation s'aggrave encore par la perspective du renvoi de centaines d'hommes aux usines du Canadien National à Transcona et à Fort Rouge. Depuis quelque temps, un quart du nombre total des employés a été congédié et l'on va maintenant renvoyer un tiers de ceux qui restent.

M. Bracken déclare que le gouvernement provincial est prêt à coopérer avec les autorités fédérales et municipales pour faire face à cette triste situation. Si les habitants de Transcona deviennent incapables de payer leurs taxes, les écoles publiques, surtout dans les grades primaires, n'en seront pas moins tenues ouvertes, même si la province devait supporter elle-même tout le fardeau. Déjà, 1,800 hommes sont sans emploi et vivent des allocations de secours; les nouveaux renvois vont porter ce nombre à 3,140.

Les sauterelles

En réponse à un député, l'hon. Albert Préfontaine, ministre de l'agriculture, dit que l'estimé de $4,000 pour la lutte contre les sauterelles ne sera pas suffisant et qu'un crédit supplémentaire sera bientôt demandé. Si l'on ne prenait pas les mesures nécessaires, assure M. Préfontaine, on pourrait s'attendre à voir le retour des anciennes épidémies de sauterelles.

La police provinciale

L'hon. W.-J. Major, procureur général, déclare que la fusion de la police provinciale du Manitoba avec la police montée ne suppose nullement un abandon des droits provinciaux. Ce n'est pas à Ottawa, mais dans la Saskatchewan et l'Alberta, que cette fusion a d'abord été discutée.

M. Bernier et le gouvernement

M. Joseph Bernier (conservateur) attaque vigoureusement l'administration Bracken au sujet de sa politique d'imposition. Il y a dix ans, dit-il, le parti Bracken devait guérir tous les maux dont souffrait la province. Il devait réduire la dette provinciale, réduire les taxes, réduire les dépenses. Au lieu de cela, tout a été augmenté. Cependant, ajoute le député de Saint-Boniface, on nous reproche d'avoir refusé d'entrer dans un gouvernement de coalition. En quoi un gouvernement de coalition aiderait-il à ramener l'ordre dans le chaos provoqué par l'administration Bracken? Comment, après avoir combattu Bracken sur tant de questions, pourrions-nous renier ce que nous avons dit et couvrir les péchés de son gouvernement en s'unissant à lui?

Ce qu'il faut dans l'administration provinciale, c'est une révision complète de chaque département et nous ne pouvons l'accomplir en société avec Bracken. Les taxes doivent être réduites et nous les réduirons. D'autres sources de revenu doivent être trouvées et nous les trouverons. Le fermier doit être soulagé dans sa détresse et cela ne peut être fait qu'au moyen d'un bureau d'ajustement avec pouvoir d'agir efficacement.

GRAVE EMEUTE A TERRE-NEUVE

Le premier ministre est attaqué par une foule de manifestants et doit prendre la fuite

Saint-Jean, Terre-Neuve. — Pour la deuxième fois depuis deux mois, le premier ministre de Terre-Neuve, sir Richard Squires, s'est vu attaquer par la foule. L'émeute a pris des proportions considérables, car les manifestants ont forcé les portes de la Chambre d'Assemblée, saccagé l'édifice et dévalisé les magasins de la régie des liqueurs qui se trouvent à Saint-Jean. Le premier ministre lui-même n'a dû son salut qu'à la protection d'un député de l'opposition et de quelques membres du clergé. Le bruit s'est répandu que sir Richard Squires avait démissionné, mais la nouvelle n'a pas été confirmée.

Cette émeute n'était pas préméditée. Plus de 10,000 citoyens de Saint-Jean se sont rendus au "Colonial Building" pour présenter une résolution réclamant une enquête satisfaisante sur les accusations d'irrégularités portées contre le premier ministre. Le premier ministre a fait attendre cette délégation monstre et les esprits ont commencé à s'échauffer. On croit que c'est le chômage et les nouvelles modifications du tarif qui ont monté les gens contre le gouvernement. La procession vers le "Colonial Building" s'était faite en bon ordre.

La délégation était revenue et s'éloignait déjà avec une forte partie de la foule lorsqu'il se fit une nouvelle poussée vers les portes. Les policiers jouèrent du bâton et repoussèrent les manifestants, qui revinrent bientôt plus nombreux à l'attaque et s'armèrent de bâtons et de pierres. Les policiers furent repoussés à leur tour et la foule se précipita dans le sous-sol de l'édifice. Tout ce qu'il y avait dans le sous-sol fut saccagé et toutes les vitres de l'édifice volèrent en éclats. Deux policiers et un passant furent assez grièvement blessés au cours de la bagarre.

M. Squires, momentanément disparu, est de retour à son bureau et annonce qu'il n'a nullement l'intention de démissionner.

HINDENBURG EST ELU PRESIDENT EN ALLEMAGNE

Il l'emporte par une majorité de près de six millions, mais Hitler a gagné du terrain

Berlin. — Le président Paul Von Hindenburg a été réélu par une majorité décisive, dimanche, contre Adolph Hitler, le chef fasciste.

Cinq personnes ont été tuées et un grand nombre blessées dans les désordres qui ont accompagné l'élection.

Hitler a obtenu 2,096,000 de suffrages de plus qu'au premier tour, tandis que Hindenburg n'en a gagné que 705,000. Ce dernier l'a cependant emporté dans 29 districts électoraux sur 35.

Les chiffres officiels sont: Hindenburg, 19,359,642; Hitler, 13,417,460; Thaelmann, 3,606,388.

Le candidat communiste, Thaelmann, a eu beaucoup moins de succès que le mois dernier. Hitler a dépassé les espoirs de ses partisans les plus enthousiastes. Son parti compte l'emporter aux élections à la diète prussienne, qui aura lieu le 24 avril.

Comme on prédisait une victoire écrasante de Hindenburg, beaucoup ne se sont pas donné la peine de voter. Il y a eu 1,173,699 de suffrages de moins que le 13 mars.

LACOMBE, Alta. — Des cultivateurs du nord-ouest de cette région ont commencé leurs semailles.

HAMILTON. — Mme Fannie Euretski, d'origine russe, est décédée à l'âge de 104 ans.

ECHOS D'EUROPE

La France et la paix

Paris. — Au cours d'une entrevue, M. André Tardieu a dit tout ce que la France fait et a fait pour la paix mondiale.

Il a particulièrement vanté la thèse française, déjà soumise à la Conférence du Désarmement, pour la création d'une armée internationale placée sous le contrôle et le commandement de la Société des Nations.

Parlant des Etats-Unis, M. Tardieu dit que les peuples américain et français pouvaient différer d'opinion dans leur philosophie de la paix, mais que des deux côtés, le désir de paix mondiale était aussi sincère.

Il a conclu en disant qu'en collaborant avec la Société des Nations, les Etats-Unis agiraient au mieux de leurs intérêts.

Eglise incendiée en Espagne

Séville, Espagne. — Un incendie d'origine criminelle a ravagé l'église de San-Julian, qui date du sixième siècle. Des statues et des tableaux d'une grande valeur artistique ont été détruits.

La grammaire de l'Académie française

Paris. — L'Académie française a publié une grammaire de 254 pages pour la langue française. L'ouvrage a été préparé par MM. Abel Hermant, Paul Valéry Joseph Bédier, et a été discuté et révisé pendant les deux dernières années. Il est intitulé: "Grammaire de l'Académie Française".

Le chômage en Grande-Bretagne

Londres. — A la date du 21 mars, le nombre des chômeurs en Grande-Bretagne atteignait le chiffre de 2,567,332, soit 113,841 de moins que le mois précédent et 12,786 de moins que l'année dernière. On signale une amélioration dans presque toutes les industries.

Paul-Boncour remplace Briand à la S. D. N.

Paris. — M. Joseph Paul-Boncour, qui exerce les fonctions de président du conseil de la Société des Nations, a été nommé délégué permanent de la France à la Société, en remplacement d'Aristide Briand.

Pie XI reçoit des Chinois et des Japonais

Cité Vaticane. — Le Souverain Pontife a reçu en audience un groupe d'étudiants chinois et japonais. Le Saint-Père a félicité ces étudiants d'être venus ensemble, disant que cela est un signe manifeste que la paix est sur le point d'être rétablie en Orient.

L'Angleterre et ses émigrés

Londres. — Il a de nouveau été question aux Communes des émigrés britanniques devenus nécessiteux, dans les Dominions. Le secrétaire d'Etat pour les Dominions, M. J.-H. Thomas, a répondu que les émigrants ont d'eux-mêmes couru les risques de l'émigration et que leur patrie ne peut pas se charger de les ramener chez elle, où le chômage est aussi considérable que dans les autres parties de l'Empire.

L'horloge qui parle

Paris. — L'Observatoire de Paris va disposer d'une horloge parlante, dont l'auteur est M. Esclangon, directeur de cet établissement.

L'horloge dit les heures, les minutes, les secondes avec une très grande précision. Il s'agit d'une reproduction de disques spéciaux indiquant par des phrases toutes les divisions de l'heure.

La reproduction se fait comme celle des paroles sur bandes des films sonores par cellule photoélectrique transformant les fréquences optiques en fréquences acoustiques, et par l'envoi de ces fréquences, par l'électricité, à un diffuseur qui les répète.

On sème en avion chez les Soviets

Moscou. — Il est maintenant possible de semer du blé en avion. C'est l'expérience qu'ont faite les soviets sur une ferme de l'Asie centrale, au moyen d'avions qui ont volé à 100 pieds du sol à une vitesse de 60 à 75 milles à l'heure. En 15 jours, quatre avions ont semé 8,000 acres. Chaque avion est muni d'un étendeur à semer de 65 pieds de large.

La boutique aux élections

Une boutique vient de s'ouvrir à Paris en vue des élections, dit M. Louis Forest, "Matin":

"Les affiches annoncent que l'entreprise prend à forfait, "droite et gauche, Paris et province", toutes les ambitions politiques. Elle s'occupe des réunions publiques, de leur surveillance, de la constitution des bureaux; elle offre un choix d'agents débrouillards; elle rédige les articles; elle offre des haut-parleurs, des films parlants. Le candidat n'a qu'à se laisser mener par la main.

"Je ne sais si elle fournit aussi des "interrupteurs complices pour réunions publiques"; si elle ne le fait pas, la lacune est à combler. C'est un article indispensable qui manque sur la carte d'échantillons.

"Cette organisation commerciale n'est peut-être pas une mauvaise idée. Que d'hommes sérieux qui feraient bien les affaires du pays n'osent se présenter par crainte de la cuisine spéciale! Ils se montreraient peut-être plus hardis s'ils avaient la certitude de pouvoir engager, toute faite, une brigade de cuisiniers experts à battre la sauce et habiles à tourner, électoralement, la broche."

SAINT-BONIFACE

A propos du coût d'administration des écoles

Dans notre dernier numéro, nous avons publié une communication du maire Campbell traitant de cette question. M. J.-A. Marion, président de la Commission scolaire, lui fait aujourd'hui la réponse suivante:

Saint-Boniface, Man., 4 avril 1932

Monsieur D. Campbell,
Maire de la Ville de Saint-Boniface,
Saint-Boniface.

Votre honneur

Avant d'aborder le sujet de votre récente lettre aux commissaires de l'arrondissement scolaire de Saint-Boniface que vous avez, depuis, jugé bon de faire publier dans la presse, je désire commenter brièvement une remarque faite dans votre lettre au rédacteur du journal "Norwood Press", lui incluant la première pour publication.

Dans cette lettre donc, vous dites: "Les contribuables de la ville ne comprennent peut-être pas très bien les positions relatives du Conseil de ville et des commissions scolaires. Ces deux corps doivent rendre compte à l'électorat, mais le premier n'exerce aucun contrôle sur les derniers."

Il est de toute évidence que la juridiction du Conseil de ville ne s'étend pas sur les commissions scolaires et, à mon avis, il est sage et bon qu'il en soit ainsi. S'il en était autrement, il y aurait confusion dans une foule de questions qui relèvent de l'administration scolaire et, pour n'en mentionner qu'une bien probante, laquelle des deux corporations aurait le droit de vendre les propriétés imposées dans le cas de non paiement des impôts. Je crois même pouvoir aller plus loin et affirmer sans crainte que si faculté était donnée à la municipalité de dicter aux commissions scolaires, ce serait pour les écoles la grande disette financière ou, pour le moins, elles seraient à la ration. Actuellement, la loi définit les devoirs des corporations municipales et scolaires et les choses sont arrangées de façon à ce que ces devoirs ne soient pas en opposition. Toutes deux n'ont d'autre alternative que celle de se conformer à la loi et c'est là une mesure sage.

Maintenant, pour revenir à votre lettre adressée à notre commission scolaire, permettez-moi, tout d'abord, de vous dire que ses membres veulent bien — et, de fait ont toujours employé tous leurs efforts dans ce but, — réduire les dépenses de l'administration scolaire au minimum compatible à l'efficacité et que les commissaires, étant contribuables eux-mêmes et ne recevant aucune rémunération de leurs services, croient qu'il devrait être fait usage de tous les moyens raisonnables qui pourraient alléger le fardeau que porte la propriété foncière dans notre ville. Sur ce point donc, les commissaires de l'arrondissement scolaire de Saint-Boniface sont de votre avis.

Mais quant à la conclusion, au sujet des dépenses entraînées par l'administration scolaire, que vous avez tirée de la lecture du rapport de nos vérificateurs, pour un certain nombre d'années, j'attirerais votre attention sur le fait que vous avez oublié de tenir compte du facteur principal qui exerce une influence décisive sur le coût de l'administration scolaire, à savoir, le corps enseignant qui, quant à son nombre, dépend inévitablement du nombre d'enfants qui fréquentent l'école. Evidemment, ces facteurs de toute première importance, vous ne les trouverez pas dans le rapport des vérificateurs qui, eux, s'occupent uniquement de recettes et dépenses, mais vous auriez pu vous renseigner complètement en vous adressant à notre commission scolaire.

Pour bien préciser, je soumets à votre considération les faits suivants:

En l'année 1928, 1,922 élèves se sont fait inscrire sur les registres des écoles de notre arrondissement scolaire, tandis qu'en 1931 le chiffre en est de 2,151. Dans l'espace de quatre années, il y a donc eu une augmentation de 229 élèves. Cet accroissement dans la fréquentation scolaire explique pourquoi, pour la même période d'années, le nombre des instituteurs en fonctions s'est élevé de 46 à 52. Pourriez-vous, Monsieur le Maire, nous suggérer un moyen, pourvu que la chose soit sage, par lequel nous pourrions en dépit des lois dites "The Public Schools Act" et "The School Attendance Act", réduire le nombre des élèves et de ce fait diminuer le nombre des instituteurs.

Un autre exemple. Au cours des années 1929 et 1930, l'école Provencher a été considérablement agrandie. Pourquoi?... Parce que le besoin de plus d'espace s'imposait absolument et que, légalement ou autrement, nous ne pouvions plus différer davantage la solution du problème. Actuellement, nous sommes encore à l'étroit et sur ce point me permettriez-vous de vous faire remarquer que nous devons observer les lois en vigueur quant à l'hygiène dans les écoles et ailleurs.

De plus, une partie importante des depenses qu'occasionne l'administration scolaire est incontrôlable et comme exemple, je vous citerai certains des comptes qui paraissent sur notre grand-livre et vous verrez que plusieurs, de par leur nature même, échappent au contrôle d'une commission scolaire:

Garde-malade (honoraire fixé par le département de santé).

Transport (obligatoire et contrats accordés aux plus bas soumissionnaires).

Ameublement d'école et son entretien.

Effets scolaires et de laboratoire (Ceci relève de la juridiction de l'inspecteur d'école et, au sujet des effets de laboratoire, vous savez qu'une forte proportion des contribuables s'oppose à ce que des frais soient imposés pour l'enseignement dans l'école supérieure).

Le loyer de l'école des filles (fixé par contrat).

Chauffage (contrat accordé au plus bas soumissionnaire).

Téléphone.

Frais d'eau.

Lumière, pouvoir et combustible électrique (dont on se sert aussi économiquement que possible).

Impôts de la ville pour améliorations locales.

Assurance contre l'incendie.

Suppléants pour instituteurs malades (les instituteurs ont droit, de par la loi, à une absence, pour maladie, de vingt jours par année, avec salaire).

Recensement des enfants d'école.

Afin de justifier encore davantage nos commissaires et de donner une autre preuve de nos très réels efforts dans le but de réduire, si possible, le coût de l'administration scolaire, puis-je vous rappeler qu'au cours du mois d'août 1931, j'ai demandé au Conseil de ville d'organiser une conférence avec les commissaires de notre arrondissement scolaire, afin de considérer la possibilité ou l'opportunité de réduire encore les salaires, mais que, malheureusement, le Conseil ne s'est pas trouvé en mesure d'agir à cette époque, et, alors, comme nous sommes dans l'obligation de faire des contrats d'engagement avec nos instituteurs, nous avons, au 1er septembre 1931, procédé comme d'habitude. Le Conseil de ville étant au courant de sa situation financière propre, ni moi ni mes collègues n'avons critiqué sa décision de laisser l'affaire en suspens, mais, assurément, nous comptions être convoqués à une autre conférence sur cette question et non pas la voir lancée dans la presse.

Vous comprendrez facilement que votre lettre demande une réponse, vu qu'elle peut fort bien créer l'impression que le Conseil de ville fait des efforts surhumains et sue sang et eau afin de diminuer le coût de son administration, tandis que les commissions scolaires voguent joyeusement, oublieuses des temps critiques que nous vivons et n'ayant ni souci ni crainte de l'avenir.

Votre tout dévoué,
J.-A. MARION,
Président de la Commission Scolaire de Saint-Boniface.

SOUMISSIONS POUR CHARBON

DES soumissions cachetées, adressées à l'acheteur du ministère des Travaux publics, Ottawa, seront reçues à son bureau jusqu'à **midi (heure avancée), le vendredi 6 mai 1932**, pour la fourniture du charbon pour les édifices, les fermes et les stations expérimentales du Dominion dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

On peut se procurer des formules de soumissions, auxquelles sont jointes les spécifications et les conditions, en s'adressant à H. F. Dawson, acheteur en chef suppléant du ministère des Travaux publics, Ottawa; H. E. Matthews, architecte résidant divisionnaire, Winnipeg, Man.; G. J. Stephenson, architecte résidant divisionnaire, Régina, Sask.; Chas Sellens, architecte résidant divisionnaire, Calgary, Alta; C. F. Dawson, architecte résidant divisionnaire, Victoria, C.-B.

On ne considérera que les soumissions faites sur les formules ci-dessus mentionnées.

Le ministère se réserve le droit d'exiger de l'adjudicataire un dépôt de garantie ne dépassant pas 10 p. 100 du montant de la soumission, afin d'assurer l'accomplissement convenable du contrat.

Par ordre,
N. DESJARDINS
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 8 avril 1932

Songez-vous à faire un voyage en Europe?

Songez-vous à faire un voyage en Europe au cours de l'été prochain? Adressez-vous à la Liberté: elle a une proposition intéressante à vous faire.

VOLUME XIX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 13 AVRIL 1932 NUMERO 46

Laisser grandir des enfants français dans l'ignorance du français, n'est-ce point, littéralement, les priver d'un magnifique héritage?

OMER HEROUX.

LA LIBERTÉ

Une nation peut recouvrer son indépendance politique en n'importe quel moment; mais sa langue, une fois perdue, est perdue pour toujours.

EAMON DE VALERA.

L'EDUCATION DE LA JEUNESSE

Un éducateur émérite, le R. P. P.-E. Farley, C.S.V., supérieur du Séminaire de Joliette, publie dans le Messager Canadien du Sacré-Coeur *un article remarquable dont nous reproduisons quelques passages:*

Cette oeuvre incomparable relève des parents. L'Eglise a maintes fois rappelé les droits imprescriptibles de la famille contre les empiètements de l'Etat. Mais l'Eglise elle-même garde son droit primordial de faire l'éducation des âmes, *"non en vertu d'une concession humaine, mais en vertu du droit divin"*. Léon XIII redisait aux évêques canadiens ces grandes vérités dans l'encyclique *Affari vos: "De voir dans quelles institutions seront élevés les enfants, quels maîtres seront appelés à leur donner des préceptes de morale, c'est un droit inhérent à la puissance paternelle."*

Tous doivent collaborer avec zèle dans l'oeuvre de l'éducation: l'Eglise doit guider; les parents doivent veiller et agir; et l'Etat doit protéger les droits de la famille tout en respectant le droit surnaturel de l'Eglise. Mais une fois les principes établis et l'organisation faite, les parents et les maitres travailleront de concert. Quel triste spectacle de voir la famille et l'Etat se disputer l'enfant et en venir au jugement de Salomon; mais déplorable spectacle aussi que de voir les parents et les professeurs se contredire et se combattre.

Les Canadiens français se glorifient avec raison de leurs familles nombreuses, comme ils se déclarent fiers, avec non moins de raison, de leur foi ou de leur catholicisme. Mais font-ils vraiment tout leur possible pour assurer à leurs enfants une éducation vraiment chrétienne? Sans parler de ceux-là qui, par snobisme ou par un intérêt mal compris, envoient leurs enfants dans les écoles anglaises et protestantes, tous ont-ils le souci de connaitre et d'appliquer les principes de l'éducation virile et profonde que l'Eglise réclame en faveur de la jeunesse actuelle?

Périlleuse tentative que d'exprimer des généralisations absolues: tant de nuances et de degrés existent en un pays même peu peuplé. Nos gens de la campagne conservent des habitudes plutôt austères. Nombre de pères ou de mères de famille s'imaginent donner à leurs enfants une éducation parfaite parce que rigide. Si, au premier regard du père, les enfants passent dans la cuisine ou montent se coucher, on présume avoir obtenu le meilleur résultat. Quand les enfants ne sortent pas de la cour, quand ils vont aux offices à l'église sans jamais se plaindre ou réclamer, on a confiance que la foi est ferme et la morale sauve. Education trop superficielle qui peut donner de bonnes habitudes ou mieux de bonnes routines, mais non pas de véritables vertus.

A la ville, ce genre ne parait pas à la mode. Les parents, très occupés, s'en rapportent à peu près exclusivement aux éducateurs de profession avec lesquels d'ailleurs ils ne se soucient guère de collaborer. Nos pensionnats regorgent. Les enfants y prennent sans doute une bonne formation, mais ils perdent pendant les vacances la moitié de ce qu'ils ont acquis au cours de l'année scolaire.

Un grand mal, en notre pays, semble être la mince participation du père de famille à l'éducation des enfants. Le père fournit aux besoins du foyer; la mère se charge du reste. *"Comme le coeur et la vie,* écrivait Mgr Dupanloup, *manquent dans une éducation où une mère n'a pas assez de part! Et aussi qu'il y a d'hésitation et de faiblesse dans une éducation dont le père est absent!"* Chez nous, le père est vraiment trop absent, même et surtout quand il s'agit des grands garçons. Les uns se récusent derrière leur incompétence; les autres se dérobent à cause de leurs affaires absorbantes. A-t-on jamais établi des statistiques sur les hommes et les femmes qui visitent les enfants dans les collèges ou plutôt qui entrent en relations avec les éducateurs? Je parie qu'il n'y a pas vingt pour cent d'hommes. Comment espère-t-on alors donner à nos fils une éducation virile?

De-ci de-là

La descendance de Louis Riel

A la suite de l'article de M. Olivar Asselin à propos de "Sur le Ranch de Constantin-Weyer", — article que la **Liberté** a reproduit dans son dernier numéro, — le "Soleil" a publié la note suivante:

"Dans le "Canada" du jeudi 24, M. Olivar Asselin a consacré des lignes vengeresses à la mémoire de Louis Riel, diffamée par un romancier français. Nous croyons désirable d'apporter ici quelques précisions sur un sujet où, au dire de M. Asselin, les gens de l'Ouest eux-mêmes seraient assez peu renseignés.

"Louis Riel a laissé deux enfants, un fils et une fille morte à l'âge de 14 ans. Jean, l'ainé, est mort le 31 juillet 1908 d'un accident de voiture, à Saint-Vital, Manitoba, où il travaillait au tracé ou à la construction du "Grand Tronc Pacific", après avoir abandonné son emploi à Québec. Comme il est mort sans postérité, avec lui s'est éteinte la descendance du chef métis.

"Il existe à Québec un dossier intéressant constitué par des lettres autographes de Riel, voire même son testament écrit durant sa captivité à Régina. Les lettres où il recommande à sa femme de faire prier les enfants, tandis que lui-même est prisonnier et que l'ombre du gibet s'étend déjà sur lui, sont infiniment touchantes. Elles fournissent la preuve que cet homme, en proie à d'indéniables hallucinations, nourrissait des sentiments élevés. Aussi M. Asselin a-t-il eu cent fois raison de marquer de sa plume incisive l'étranger qui, pour satisfaire nous ne savons quelle fantaisie "littéraire", le fait passer pour une brute."

A quoi M. Olivar Asselin réplique:

"Cette note du "Soleil" laisse ouverte la question de la descendance de Louis Riel. Malgré l'affirmation de notre confrère québecquois, nous persistons à croire que Jean Riel a laissé à Québec une fille, et que cette fille, conformément aux informations qu'on nous a fournies, s'est mariée à Québec."

L'"Imitation" en langue crise

L'"Imitation de Jésus-Christ" est, au témoignage d'un savant bibliographe, le livre qui a été le plus traduit après l'Evangile. La "Croix des Jeunes" énumérait, récemment, un certain nombre de ces traductions; les "Petites annales des missionnaires Oblats de aMrie-Immaculée" nous en annoncent une nouvelle, la traduction en langue crise. Cet idiome est parlé par les Indiens Cris de la région de la baie de James, pointe Sud de la baie d'Hudson, dans l'Extrême-Nord Canadien. La traduction n'en est pas aussi facile que l'on pourrait se l'imaginer. L'"Imitation" est un livre d'une grande abstraction mystique, et le verbe cris, dans sa raideur primitive, concrète et descriptive, manque de souplesse pour rendre les nuances si ténues et profondes des pensées qui y sont exprimées avec un art consommé et une maitrise à nulle autre comparable.

Le chômage en Amérique

Dans une déclaration sur le problème du chômage, la Fédération américaine du travail estime que, tant en raison du chômage partiel et total que de la réduction des salaires, il se trouve actuellement en Amérique environ 40 millions d'individus qui vivent au-dessous du niveau matériel indispensable à la conservation de la santé.

Le nombre des chômeurs était en février de 8,300,000. La Fédération estime que la diminution des emplois est due surtout à la substitution du travail des machines à celui des hommes et à l'emploi des mesures de rationalisation du travail.

Pour elle, la seule solution au problème du chômage est la réduction des heures du travail.

Neuvaine de messes pour la conversion des Juifs

Pourquoi prier pour les Juifs? — Parce que Notre-Seigneur a dit à ses apôtres: "Allez d'abord aux brebis perdues de la maison d'Israël." Parce que nous devons au peuple juif les patriarches, les prophètes, les apôtres, saint Joseph, la Sainte Vierge, Jésus-Christ lui-même. Parce que l'Eglise elle aussi prie pour les Juifs. Parce que le retour d'Israël à son Messie méconnu serait pour le monde entier un élément de concorde et de paix.

Que devez-vous faire pour Israël? — La neuvaine annuelle de messes, du 26 mai au 3 juin, fête du Sacré-Coeur, donne à tous une excellente occasion de consoler ce divin Coeur par un acte de charité envers son peuple. Les prêtres peuvent y prendre part en offrant le Saint Sacrifice un ou plusieurs jours de la neuvaine; nous leur demandons de vouloir bien nous informer de la date de ces messes.

Les fidèles peuvent aussi coopérer à cette grande oeuvre en faisant dire des messes pour la conversion des Juifs; nous les prions de nous faire connaitre le nom des prêtres célébrants et la date de leurs messes. Puisse le Sang divin qu'autrefois les Juifs appelaient sur leur tête, descendre aujourd'hui sur eux en baptême de vie et de rédemption, selon la prière de Notre Saint-Père le Pape Pie XI.

Nous répondrons avec plaisir aux personnes désireuses de s'enrôler dans l'Archiconfrérie de prières pour Israël.

S'adresser à: Rév. Mère Supérieure, Couvent de Notre-Dame de Sion, Prince-Albert, Sask.

Moins de crimes en Saskatchewan

Saskatoon. — La criminalité diminue en Saskatchewan. Telle est la conclusion du rapport annuel du chef de la police. Et il ne manque pas de souligner que ce résultat est d'autant plus heureux qu'on pouvait craindre le contraire, en raison de la mauvaise situation économique.

Il a été commis 1,482 crimes en 1931, au lieu de 1,576 en 1930. On a dû procéder à 673 arrestations criminelles, au lieu de 941. Toutes les catégories de poursuites en cour, sans exception, ont aussi diminué. L'ensemble a diminué de 439 par rapport à 1930.

Les autorités s'estiment très satisfaites de ce résultat, attribué à la bonne conduite générale de la population établie, et aussi de la population de passage.

"Soirées de l'Action Française"

Cet ouvrage qui vient de paraitre aux Editions Albert Lévesque renferme des études de fond des principaux représentants de l'école de l'"Action Française": l'abbé Lionel Groulx, Henri d'Arles, Guy Vanier, R. P. Louis Lalande, Léon Lorrain, Mgr Gauthier, Edouard Montpetit, J.-Albert Foisy, etc. C'est en réalité la substance de la doctrine d'une école patriotique et nationale qui a contribué plus que toute autre au relèvement de notre race.

Le public canadien-français saura gré à l'éditeur Albert Lévesque d'avoir réuni en un seul volume ces études diverses qui, toutes, ont un but commun: faire connaitre notre peuple, l'aider à prendre conscience de ses responsabilités, réveiller ses énergies latentes.

"Les Soirées de l'Action française", fort volume de 250 pages, est en vente au prix de $1.00 l'exemplaire, à la Librairie d'Action Canadienne-française, 1735, rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

Cercle Molière

LE TRAIN FANTOME

La représentation annuelle du Cercle Molière, qui s'est donnée lundi soir au théâtre Dominion, sous les auspices de la **Liberté**, a remporté un beau succès dont artistes et organisateurs ont le droit d'être fiers. Le public a répondu en très grand nombre à l'invitation qui lui était faite de venir passer une agréable soirée, tout en contribuant à une oeuvre de charité.

La pièce représentée, le "Train Fantôme", tranchait sur le genre auquel nous avait jusqu'ici habitués le Cercle Molière. C'était du mystère et du drame angoissant, qui s'est heureusement dénoué de manière à rassurer tous les spectateurs; une intrigue où la légende se mêle à une histoire de détective, qui réunit momentanément un petit groupe de voyageurs sympathiques à un trio de dangereux malfaiteurs.

M. Jean Delavignette tenait le rôle principal avec un rare bonheur. Il a été, comme toujours, d'un naturel parfait et a montré une fois de plus ses brillantes qualités de comédien.

Le Dr Jean-J. Trudel, bien connu comme diseur, mais qui jouait pour la première fois avec le Molière, a aussi été pour beaucoup dans le succès de la pièce. Il a campé un chef de gare tout à fait original et vivant.

Nous avons retrouvé avec plaisir les artistes bien connus dont les noms demeurent associés à la vie du Cercle Molière: Mme Pauline Boutal, dans le rôle de Julia Price; M. Antoine Le Goff et Mme Suzanne Hubicki, deux époux à qui la nuit tragique font oublier les petits désaccords; Mlle Georgeline Bélanger, très amusante dans le rôle de vieille fille au perroquet; M. Arthur Boutal dans le rôle d'Herbert Price et M. Charles Schwartz dans le rôle du faux médecin.

Deux nouvelles recrues, M. Marc Meunier et Mlle Blanche Levêque, qui personnifiaient le jeune couple sympathique en voyage de noces, se sont fort bien acquittés de leur tâche. M. Gérard Buote — encore un nom nouveau — complétait la liste des acteurs.

L'ensemble de la représentation révélait un souci louable d'atteindre à la perfection et de ne négliger aucun détail. Il convient de louer une fois de plus M. et Mme Boutal pour la manière dont ils ont monté la pièce.

Le programme, qui était également l'oeuvre de M. et Mme Boutal, a fait l'admiration de tous par son fini artistique.

La fanfare La Vérendrye, sous l'excellente direction de M. Joseph Vermander, prêtait son concours à la représentation. Elle a exécuté pendant les entr'actes: Marche — Le beau soldat de France (Albert Ruelle); Valse de concert — Lèvres closes (Jean Louys); Fantaisie — Sous les cytises (Z. Bajus); Moment musical (Schubert); Marche de sortie — El Capitan (Sousa).

La **Liberté** remercie cordialement les artistes et le public pour leur généreuse collaboration à cette soirée de charité.

Alliance Française

LA SUISSE PITTORESQUE

Quel pays enchanteur que la Suisse, avec ses montagnes escarpées, ses jolis lacs, l'aspect reposant de ses sites pittoresques et variés! On ne se lasse guère de voyager, ne fût-ce que par l'imagination, parmi tant de merveilles de la nature et de l'art. L'excursion faite, l'autre soir, sous la direction éclairée de M. Oscar Oesch, consul de Suisse, nous a permis d'admirer une fois de plus toutes ces beautés. Et en les voyant sur l'écran, nous avons appris une foule de détails intéressants sur le pays.

La Suisse possède un territoire très restreint qui tiendrait à l'aise, assure-t-on, dans notre lac Manitoba et dont un quart est improductif. La population se partage comme suit d'après ses origines: allemande, 71%; française, 21%; italienne, 6%; romanche, 1%. Du point de vue religieux, les protestants sont dans la proportion de 57%, les catholiques 41%, les israélites ½%, autres confessions 1%. La principale industrie du pays est l'industrie laitière et l'agriculture.

Depuis la grande guerre, la Suisse a encore pris de l'importance comme pays neutre. Genève, déjà siège de la Croix-Rouge et d'un nombre considérable d'associations internationales, est devenu le siège de la Société des Nations et du Bureau International du Travail. C'est à Bâle qu'a été établie la Banque des Règlements internationaux. Et au lendemain de la mort de M. Briand, il est intéressant de voir la petite ville de Locarno, dont le nom demeure inséparable de celui de l'homme politique français.

Outre les projections lumineuses, on a fait défiler sur l'écran un film consacré plus spécialement à la Suisse italienne.

M. le professeur Osborne, président de l'Alliance Française, a rappelé quelques souvenirs de voyage en Suisse. Le secrétaire, M. Richard, dans une allocution spirituelle destinée à remercier le conférencier, a complété le tableau de son pays, car l'on sait que M. Richard est Suisse. Il a rappelé que la Suisse possède trois langues officielles, plus une quatrième, le romanche, dérivant du provençal et du latin, que parlent environ 150,000 habitants. Malgré ces diversités d'origines et de langues, des intérêts communs puissants lient cette population, la plus démocratique et la plus internationale qui existe. A cause même de son caractère, elle est capable de comprendre les multiples races européennes. M. Richard ajoute que la Suisse est le pays d'évasion des Anglo-Saxons qui s'y laissent volontiers toucher par l'esprit latin.

En France

LES PARTIS ET LES PROGRAMMES

Toute la gamme des idées politiques est comprise dans les programmes des différents partis

Paris. — Les programmes des partis français comprennent toute la gamme des idées politiques. Tous les jours, l'"Action Française" reproduit en première page les revendications du duc de Guise, prétendant au trône. Avec une insistance semblable, les communistes exaltent l'Union soviétique et préconisent une révolution du prolétariat. Entre ces deux ordres d'idées s'étend une masse d'opinions et de nuances d'opinions.

Aux élections générales de 1928, les royalistes et les communistes ont perdu du terrain.

Politique extérieure

Sur les grandes questions de politique extérieure, il y a peu de différence entre les programmes des radicaux-socialistes et des groupes du centre. Lorsque le premier ministre Tardieu a soumis à Genève la proposition française d'assurer à la Société des Nations une armée pour la police du monde, les radicaux-socialistes ont dit qu'on leur avait volé leur programme. Comme les chefs de droite et avec autant d'énergie qu'eux, le président des radicaux-socialistes, M. Edouard Herriot, soutient que l'Allemagne n'a pas droit de traiter le plan Young comme un chiffon de papier et que la France a droit à des réparations. Sans doute, les nationalistes de droite disent de la politique pacifiste de Briand qu'elle appartient à une longue série de concessions malheureuses. Les radicaux-socialistes affirment que cette politique leur appartient. A cela les républicains nationaux se contentent de répondre amèrement que rien n'est plus dégoûtant que d'exploiter un mort.

En résumé, dans le domaine des affaires extérieures, la Fédération républicaine se proclame profondément attachée à la paix, mais entend refuser de sacrifier la sécurité du pays à "de dangereux idéalismes comme le désarmement sans la sécurité, le désarmement unilatéral, l'arbitrage, sans l'assurance de sanctions".

Elle soutient que la France ne peut pas renoncer à ses droits sur les réparations allemandes, qu'elle ne peut pas payer à ses créanciers et anciens alliés plus qu'elle ne reçoit.

Politique intérieure

Au point de vue des affaires intérieures, elle promet d'appuyer tout gouvernement prêt à combattre toute immixtion abusive de l'Etat dans des domaines où l'initiative privée est plus compétente. Elle se déclare désireuse de voir adopter des lois qui apportent à la classe ouvrière des améliorations sociales dont celle-ci a besoin.

Affirmant sa conviction de la nécessité d'une entente économique entre les nations, la Fédération note avec regret que tous les pays tendent de plus en plus à s'isoler, à ne compter que sur eux-mêmes, à vivre en économie fermée. La Fédération demande qu'à cause de la guerre tarifaire déclenchée par les autres pays, tous les capitaux français disponibles soient employés au développement des ressources de la France et de ses colonies. Elle affirme qu'il faut faire des efforts énergiques pour réduire le coût de la vie, réviser les tarifs douaniers, supprimer la clause de la nation "la plus favorisée".

Les radicaux-socialistes

Les radicaux-socialistes se présentent aux électeurs avec un programme proclamant intangibles les lois laïques, qui sont, disent-ils, "le complément naturel des libertés civiles, la garantie de la liberté de conscience et la condition de la paix religieuse".

Ils s'objectent à la réduction des pensions des anciens combattants invalides. Ils s'opposent absolument à la "proportionnelle scolaire" (aide de l'Etat aux écoles confessionnelles indépendantes, aussi bien que pour des écoles séculières officielles). Ils estiment urgent et indispensable de renforcer l'oeuvre de l'instruction laïque.

Dans le domaine de l'instruction publique, les radicaux-socialistes soutiennent en outre: 1o qu'il faut appliquer effectivement l'instruction obligatoire; 2o que, compte tenu des aptitudes, un enfant devrait avoir plus aisément accès aux institutions secondaires et supérieures, sans que cela soit un privilège; 3o que la formation post-scolaire et la formation technique devraient être élargies; 5o que l'organisation de l'instruction publique ne devrait être modifiable que de par la loi.

Au point de vue économique et commercial, le programme radical-socialiste préconise la protection des producteurs et des consommateurs français contre les trusts et le monopole privé sous toutes ses formes. Il exige le développement du crédit et des coopératives agricoles. Il veut mettre à la disposition de l'ouvrier des crédits qui lui permettent de devenir petit propriétaire. Mais s'ils reconnaissent le principe de la propriété privée — et sur ce point ils diffèrent des socialistes purs qui sont à leur gauche — les radicaux-socialistes protestent contre "les abus qui détruiraient la légitimité de cette forme de propriété."

Les socialistes

Les socialistes de Léon Blum ont inscrit au début de leur programme la lutte contre la guerre, la lutte pour la paix. Ils préconisent la sécurité par l'arbitrage et le désarmement. Plus le danger est grand, disent-ils, plus le besoin de désarmer s'impose. Cela peut paraitre un paradoxe, dit M. Blum, mais c'est une vérité des plus élémentaires et des plus évidentes. Plus on augmente les armements en temps de danger, plus le danger de guerre est grand. C'est donc par la réduction des armements que l'on écarte le plus sûrement le danger de guerre.

Les socialistes réclament l'assurance contre le chômage, la semaine de 40 heures, un organisme national de régularisation des prix, l'étatisation des industries.

Enfin, les socialistes demandent la représentation proportionnelle et le suffrage féminin.

Une oeuvre de critique courageuse et vengeresse

"Sur le Ranch de Constantin-Weyer" est une oeuvre de critique courageuse et vengeresse qui se range parmi les plus intéressantes et les mieux écrites du genre.

Charles Gautier (Le Droit).

En vente à la "Liberté" et dans les librairies françaises, 35 sous l'exemplaire, 40 sous franco.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Les journaux de l'Ouest canadien

Le **Petit Journal** (Montréal):

Comme la langue selon Esope, la presse peut être ce qu'il y a de pire au monde, mais aussi ce qu'il y a de meilleur. De mauvais journaux ne visent qu'à obtenir de grosses recettes de publicité, et se moquent bien d'instruire ou d'abrutir leurs lecteurs. Mais d'autres ont conscience des devoirs que leur influence même leur impose. C'est un honneur, un grand honneur, que d'être lu par des milliers de ses compatriotes, et de leur faire partager ses idées. Mais noblesse oblige; avec l'honneur, il y a aussi les responsabilités. Beaucoup d'entre nous le savent, ne le perdent jamais de vue; et c'est la grandeur de notre profession.

Nous avons déjà parlé des vaillants journaux français de notre Ouest canadien. Ils rassemblent, encouragent, exaltent, nos frères en butte à des tracasseries, à des persécutions parfois. Artisans de la survivance française dans les provinces des Prairies, ils sont les porte-paroles de leurs compatriotes. N'en sont-ils pas aussi les porte-drapeaux? Et quelle place et quel hommage leur devra l'histoire de notre race, l'histoire de notre pays.

Dure leçon de la crise

La Presse (Montréal):

Les provinces occidentales, comprenant celles des Prairies et la Colombie Britannique, se ressentent péniblement de la crise et doivent recourir aux moyens extrêmes pour combler leurs déficits. Le Manitoba termine son année fiscale avec un découvert de $3,000,000, tandis que la Saskatchewan et l'Alberta se trouvent également en face de revenus insuffisants pour boucler leur budget respectif. Avec la dépression universelle qui a jeté le désarroi dans leurs finances, la mévente du blé, la sécheresse et d'autres maux ont contribué à aggraver la situation économique de ces provinces agricoles. Pour être moins aiguë dans les autres provinces du centre et de l'est, la crise y a aussi étendu ses tentacules néfastes et forcé les gouvernements à adopter des mesures remédiatrices dont les contribuables doivent nécessairement prendre leur part de responsabilité, car le Trésor public ne peut dispenser de largesses que dans la proportion des impôts.

En dépit des circonstances défavorables qui l'ont affectée la province de Québec a pu toutefois, grâce à une administration courageuse et prévoyante, éviter les écueils sur lesquels se sont échouées quelques-unes des provinces-soeurs. Il a fallu sans doute raviver et élargir les sources de revenus, mais c'est encor chez elle que ce moyen de récupération exige de la part des contribuables moins de sacrifices, moins de taxes extraordinaires.

SAINT-BONIFACE

A l'archevêché

S E. Mgr l'Archevêque a, dimanche dernier, célébré la sainte messe dans sa chapelle privée. C'est la première fois que Mgr Béliveau offre le saint sacrifice depuis sa maladie, en mai dernier. Monseigneur a pu dire, sans trop de difficulté, la messe de la T. S. Vierge. Désormais Monseigneur dira la messe tous les matins. Ce sera pour lui une grande consolation et une étape de plus vers son complet rétablissement, s'il plait à Dieu de lui rendre complètement ses forces.

De passage à l'archevêché, M. l'abbé E. Lafond, du diocèse de Sherbrooke, vicaire à Asbestos, M. l'abbé Lafond est en voyage dans l'Ouest où il visite ses parents et amis. Il a chanté la grand'messe dimanche dernier à la cathédrale.

A la Cathédrale

Dimanche prochain, en la fête de saint Joseph, aura lieu une messe pour les ouvriers à 7 h. 30. Mgr le Curé a engagé les ouvriers à venir en grand nombre. Le R. P. Faure fera l'instruction de circonstance. Les ouvriers communieront en corps.

L'on a commencé, les samedis, le catéchisme pour les enfants de Saint-Vital et de Norwood en préparation de la sainte Communion.

Mardi, à 2 h. 30, a eu lieu une réunion des tertiaires à la sacristie.

Vendredi, après la classe l'on entendra les confessions des filles plus âgées de l'Académie.

A l'hôtel de ville

Le problème épineux des dettes et impots occupe nos édiles.

La Cour de Révision n'a pas encore terminé son travail. Il a été proposé de changer l'évaluation des propriétés et édifices surtout. Il n'est pas juste que des édifices anciens qui ont subi "des ans l'irréparable outrage" soient taxés comme des constructions plus récentes. Le Conseil attendra à l'année prochaine pour faire une nouvelle évaluation où l'âge des édifices sera pris en considération. C'est que lannée prochaine l'exemption de taxes dont ont joui certaines maisons construites il y a cinq ans sera terminée. Ces constructions tomberont sous la commune loi. De ce chef une valeur de $20,000 retournera à la ville. Ce sera alors plus facile de faire un réajustement où l'on tiendra compte, encore une fois, de l'âge des édifices et de leur dépréciation.

Le taux des taxes n'a pas encore été fixé. L'on s'attend cependant à une hausse relative, amenée surtout par les secours donnés aux ouvriers sans travail. Il serait étonnant que Saint-Boniface fût seule à ne pas payer des taxes plus lourdes, d'autant que nous n'avons jamais été habitués à n'en pas payer.

La question des ponts a causé des débats assez mouvementés. Comme on le sait, le maire avait demandé à Winnipeg de s'entendre et d'exiger des voitures passant sur les ponts une contribution. Cette mesure devait affecter les étrangers et les locataires, les propriétaires s'en trouvant exemptés. Les deux villes se sont entendues pour approcher le gouvernement provincial afin d'obtenir la permission de passer cette mesure. Il n'est pas certain qu'il y ait entente entre les deux villes à ce sujet, quant au principe ou encore quant au pourcentage qui reviendrait à chaque ville.

Le conseil a nommé MM. Pirotton, Murchison et McLean pour rencontrer les officiers du Club de Golf et s'entendre avec eux relativement aux activités de la saison qui va commencer.

Cercle Ouvrier Saint-Joseph

Avis à nos membres

Le dimanche 17 avril étant la fête de saint Joseph et par conséquent la fête de notre Cercle Ouvrier Saint-Joseph, nous commencerons la fête par l'assistance à la sainte messe à la cathédrale, à 7 h. 30, où un sermon de circonstance sera donné par le R. P. Faure, S.J., recteur du Collège de Saint-Boniface.

L'exécutif insiste pour que chaque membre se fasse un devoir d'assister à cette messe spéciale pour nos ouvriers. On voudra bien se grouper dans les bancs du devant de la grande allée.

Le soir nous clôturerons la journée par notre soirée intime qui aura lieu à 8 h., dans la salle académique de l'Institut Collégial Provencher.

Les membres qui par erreur, n'auraient pas reçu leurs billets, voudront bien les réclamer au secrétaire, 264, rue Hamel, Saint-Boniface.

L'EXECUTIF DU CERCLE OUVRIER SAINT-JOSEPH

Cercle Sainte-Elisabeth

La dernière partie de cartes, qui fut le digne couronnement des deux séries de la saison, a donné le résultat suivant: 1er prix de whist, chez les dames, don de Mme J.-E.-P. Prendergast, gagné par Mme J. Toupin: 2ème prix, don de Mme J. Normandeau; 3ème prix, don de Mme Thomas Gagnon, gagné par Mlle E. Plourde. Chez les messieurs: 1er prix, don de M. L.-P. Gagnon, de la Librairie Kéroack, gagné par M. Jos. Barrette; 2ème prix, don d'un ami du Cercle, gagné par M. G. Gauthier; 3ème prix, don d'un ami du Cercle, gagné par M. J. Pellerin. Prix d'entrée, don du Cercle, gagné par Mme W. Tétreault Prix d'enchère, remporté par Mme Normandeau. Prix de rafle, don de Mme C.-A. Gareau, gagné par Mme H. Laberge.

Premier prix de bridge chez les dames, don de Mme H. Laberge, gagné par Mme I.-J. Lavoie; 2ème prix, don de Mme A. Gauvin, gagné par Mme Henri Painchaud. 1er prix chez les messieurs, don de F.-J. Tonkin et Cie., gagné par M. W. Raymond; 2ème prix, don d'un ami du Cercle, gagné par M. L. Bétournay. Prix d'entrée, $5, don du Cercle pour les dames, gagné par Mme S. Paul. Prix d'entrée, $5, don des Dames de Sainte-Anne, pour les messieurs, gagné par M. Ch. Charbonneau.

Nous félicitons les gagnants de la soirée, nous remercions tous ceux qui ont répondu à notre appel et les dames dévouées qui ont organisé cette soirée. Enfin, notre reconnaissance s'adresse à toutes les personnes qui, individuellement ou collectivement, ont encouragé durant l'année l'oeuvre du Cercle Sainte-Elisabeth.

Soirée de l'O.J².C.

L'"Organisation Jubinville des Jeunes de la Cathédrale" nous avait promis une soirée intéressante et elle a largement tenu parole. Devant un auditoire nombreux, attentif et très appréciateur, le R. P. Henri Schelpe, S.J., a donné sa conférence sur l'hérédité Un sujet aussi sérieux et aussi profond est toujours difficile à discuter et cependant le Rév. Père s'est acquitté de cette tâche avec l'enjouement et la gaieté qu'on lui connait et nous a exposé sa thèse avec brio. La satisfaction peinte sur le visage de l'assistance disait assez quel fut le succès du R. P. Schelpe.

En termes très courtois, M. Gilles Guyot, président de l'O.J2.C., présenta le conférencier. Mgr Jubinville fit les remerciements. Il se dit très touché de ce que les jeunes ont pris comme nom "Organisation Jubinville" et félicita chaudement M. l'abbé E. Lévêque du noble travail qu'il fait parmi les jeunes de la paroisse.

M. Lucien Deschênes, bien connu dans les concerts français de radio, souleva de nombreux applaudissements avec deux chansons canadiennes. M. Henri Duyvejonck joua deux soli de trompette qui furent très goûtés. M. Bruno Brisebois était l'accompagnateur de la soirée.

Tel que nous l'avaient prédit les Jeunes, la "dépression" fut oubliée pendant les vingt minutes de comique roulant du "Chauffeur". Autour d'une belle petite automobile "Austin", gracieusement prêtée par la Cie Moore's Taxi Ltd, les artistes accomplirent leurs prouesses. M. Gilles Guyot, dans le rôle du chauffeur, a fait rire l'auditoire depuis son entrée en scène jusqu'à sa sortie; il a remporté un succès inoubliable. MM. Roland Couture, Zoël Bourdon, Antoine Dupas et Herménégilde Dubé ajoutèrent au comique de la pièce. En somme, la soirée fut un immense succès.

La population de Saint-Boniface est est reconnaissante aux Jeunes de leurs activités sociales et il est à souhaiter que ces soirées instructives et amusantes se continuent. Bravo, les Jeunes!

A.F.A.C.C.

Le mercredi 13 avril, réunion du cercle d'étude. Nous vous invitons à venir nombreuses à cette réunion qui promet d'être très intéressante

Le samedi 23 avril, dans la grande salle de l'Institut Collégial Saint-Joseph, une partie de cartes sera donnée au profit de l'Amicale des Anciennes. On y jouera le whist et le bridge. Toutes les anciennes et leurs amies sont cordialement invitées.

Maria COSSETTE,
Secrétaire.

Le Juniorat fêté

Le samedi 9 avril avait lieu au Juniorat l'une de ces soirées intimes dont on garde un précieux souvenir. M. Emile Couture, président de notre ligue de gouret inter-A.C.J.C., en fut l'instigateur bienveillant. Il poussa l'amabilité jusqu'à organiser une fête pour célébrer dignement les vainqueurs. Aussi le soir de ce 9 avril vit-on arriver au Juniorat les membres des diverses équipes qui ont constitué l'intéressante ligue. A ces membres s'ajoutaient les RR. PP. Laramée et Landry, S.J., et des Acéjistes distingués tels que MM. Camille Fournier, président régional de l'A.C.J.C., Raymond Bernier, du conseil régional, Charland Prud'homme avocat, M. Meunier, C. Muller, J. Poitras, G. Guyot, S. McEachren, J. Prénovault.

Vers la fin de la soirée, qui fut tout intime, nos gentils visiteurs préparèrent les tables et apprêtèrent un magnifique goûter, ou plutôt un vrai petit banquet, dont ils firent eux-mêmes les frais. La table fut copieuse, les convives aussi aimables qu'enjoués.

M. C. Prud'homme, représentant M. Emile Couture qu'une regrettable indisposition retenait au lit ce soir-là, félicita les vainqueurs en termes choisis et vibrants. Après la réponse faite par le R. P. Veilleux, O.M.I., il y eut nombreux discours pleins d'intérêt, prononcés par MM. C. Fournier, C. Muller, les RR. PP. Laramée et Landry, S.J., et les capitaines des quatre équipes.

A nos aimables visiteurs le Juniorat adresse son plus cordial merci. Nous garderons précieusement la mémoire de cette splendide soirée qui contribua beaucoup à resserrer les liens de l'amitié la plus franche.

LE JUNIORAT.

L'O.J².C. vs les Couture

Jeudi dernier, dans une rencontre amicale à l'Olympic, le club de gouret de l'O.J2.C. faisait face au club des Couture. Malgré l'état de la glace, la joute fut brillante et excitante et nécessita deux périodes supplémentaires avant d'arriver à une décision définitive. Les deux clubs démontrèrent une activité et un entrain constants, et servirent aux spectateurs une joute remplie d'intérêt. Les superbes montées de "Lolo" Couture, qui vient de terminer sa saison avec les Chicago Blackhawks, soulevèrent l'admiration de l'assistance à maintes reprises; l'on se plut à applaudir les frères Lemay qui, avec leurs tactiques indescriptibles, déjouèrent si bien la défense de l'ennemi.

Le club de l'O.J2.C. joua avec un accord remarquable, et bien que moins solide que son adversaire, il déploya une lutte acharnée contre les bousculades des Couture. Les gardiens de buts firent bonne figure dans les filets, tout spécialement P. Couture, qui fit des arrêts sensationnels. Le jeune Croteau, professionnel en herbe, enregistra le point décisif dans la deuxième période de jeu supplémentaire pour donner la victoire à l'O.J2.C. par un résultat de 4 à 3.

Le cri de guerre de l'O.J2.C., sous l'habile direction de Bernard Goulet, et les applaudissements délirants de l'assistance enthousiaste, démontrèrent pleinement que le genre de gouret exhibé par les joueurs fut goûté en connaisseurs. Cette joute-exhibition couronna glorieusement, grâce au concours infatigable de M. l'abbé Lévesque, la saison de gouret chez les jeunes gens de Saint-Boniface.

SEC.-CORRESPONDANT DE L'O.J2.C.

Le sport

Le golf de Saint-Boniface verra une saison très active, si l'on en juge par les rapports qui nous viennent. Les officiers doivent rencontrer les membres du Conseil et tirer leurs plans. Le club a retenu les services de M. Brazier, professionnel bien connu, comme gérant et instructeur. M. Brazier est l'un des meilleurs de Winnipeg et des environs et nul doute que sous son égide nos joueurs locaux se formeront d'une manière savante.

Tennis

Il en sera question bientôt. On annonçait une grande réunion pour dans quelques jours Nous souhaitons à nos enthousiastes plein succès. Il suffit de le vouloir.

Cela prévient les maux de gorge — Aux premiers symptômes de maux de gorge qui présagent l'irritation et l'inflammation, prenez une cuillerée de l'Huile Eclectrique du docteur Thomas. Ajoutez-y un peu de sucre. Cela arrêtera l'irritation et empêchera l'ulcération et l'inflammation qui sont si douloureuses. Ceux qui sont périodiquement sujets à ces maux peuvent être immunisés contre ces attaques en employant ce remède connu.

Page Féminine

IDÉAL

Mettre un jour, franchement, la main à la cognée,
Et tenant son regard fixé sur l'avenir,
Comme un soldat gardant une ville assiégée,
Tenir.

Sous le regard de Dieu, travailler sans relâche
A défricher le champ qu'il nous a confié;
Et tout en maniant la charrue et la hache,
Prier.

Quand l'austère douleur fait son oeuvre dans l'ombre,
Et que le coeur de chair voudrait se révolter,
Comme un enfant ému qui brave la nuit sombre,
Chanter!

Dans le secret du coeur, cultiver la vaillance
En dominant chez soi l'instinct et le désir;
Et mangeant chaque jour le pain de la souffrance,
Grandir!

Se détacher enfin de tout ce que l'on aime
Pour embrasser la croix; s'y clouer, s'y meurtrir,
Et sur le bois divin, chaque jour à soi-même
Mourir!

MILICENT.

L'ART DE L'ENSEIGNEMENT

Au congrès des Instituteurs de Langue Française qui a eu lieu à Saint-Boniface fin de mars, la Rév. Soeur Lussier, des Soeurs de la Charité de Sainte-Anne-des-Chênes, a donné, avec ses élèves du grade 2, une Classe Modèle de Lecture fort goûtée. Pour le bénéfice du corps enseignant, nous donnons les remarques qui ont précédé sa démonstration.

M.-G.

La chose la plus importante pour rendre n'importe quelle leçon intéressante et fructueuse, est de créer un bon esprit parmi ses élèves.

L'essentiel pour arriver à ce résultat est la prière. C'est à cette source que l'instituteur puisera la force de s'imposer les sacrifices que comporte l'accomplissement du devoir... sacrifices de ses aises, de ses plaisirs, sacrifices qu'impose la vigilance à exercer sur sa conduite personnelle... et cette source sera d'autant plus féconde qu'elle découlera des enseignements du divin Maître, le pédagogue par excellence, qui savait si bien joindre la prière à l'action. Cette manière de faire, Il se contentait non seulement de la pratiquer, mais Il l'enseignait aussi à ses disciples. De même, soyons des âmes de prière et de sacrifices et inculquons-en l'amour à nos élèves; nous mettrons par là en leurs mains la clef du succès présent et du bonheur futur.

A la prière, il faut ajouter le tact. Or le problème est compliqué. Il est difficile que l'instituteur, tout en ne rebutant pas l'enfant, nourrisse ses appétits du respect austère de la loi, de la bonté qui ennoblit les âmes; qu'il l'initie au sacrifice de son égoïsme, qu'il réprime les défauts de son caractère, en un mot qu'il remplace l'ivraie qui se trouve, hélas! trop souvent dans le coeur humain par la graine féconde de la bonté. Et lorsque l'on considère que ce travail doit être effectué en autant de manières différentes qu'il y a d'élèves dans une classe, l'on ne peut s'empêcher de dire que la tâche est ardue pour être menée à bonne fin. Elle demande beaucoup de vigilance, beaucoup d'oubli de soi, et surtout beaucoup de réflexion. Il est certain que nous ferons fausse route si nous ne savons allier à l'autorité une affectueuse condescendance, afin de créer autour de l'enfant l'intimité de la famille.

Ne croyons pas, par exemple, corriger un menteur en lui jetant à la face, sans tact ni ménagement, qu'il est menteur. Nous ne le corrigerons pas, mais nous en ferons sûrement notre ennemi; nous ne formerons pas non plus sa conscience, nous en ferons un hypocrite, et ainsi des autres défauts. Quel est celui qui se plait à entendre dire qu'il est un imbécile, un être dépourvu de raison? Nous trouverons rarement une aussi facile clientèle et la plupart du temps, une telle autorité extérieure fermera à jamais, vis-à-vis de nous, l'âme si belle des petits qui ne demandait qu'à s'épancher dans la nôtre.

Il est un but que l'éducateur ne doit point oublier, c'est la confiance de l'enfant. Il faut que le maître ait la confiance de l'enfant, il faut qu'il l'aime et réciproquement. Sans l'amour, en éducation, il n'y a point de vrai succès. L'éducateur doit donc posséder un grand coeur, un coeur assez large pour envelopper tous ses enfants. C'est du coeur que montent les grandes pensées, et l'expérience nous enseigne que l'éducation n'est qu'une profonde pensée, qui appelle celui qui en est possédé à travailler pour développer dans chaque individu toute la perfection qu'il est capable d'atteindre. La tâche de l'instituteur bien comprise est donc noble et belle, mais je le répète elle est aussi bien difficile. Toutefois outre les deux moyens que je viens de signaler, il y en a plusieurs autres qui peuvent la faciliter, et en particulier un troisième: celui de la méthode appliquée à une leçon pratique de lecture.

Les leçons du livre "Cours Elémentaire des FF. du S.-C." ont pour base des sujets religieux, attrayants, moraux et instructifs qui aident puissamment l'instituteur à former ses élèves à la vertu par des allocutions impersonnelles prononcées à l'occasion, à flageller les travers que l'on remarque, à faire entendre des appels énergiques en faveur de telle forme de vie, en montrant des applications immédiates dans la vie de l'école.

En agissant ainsi, l'on s'aperçoit bien vite qu'un travail de réforme s'opère dans le coeur de nos petits, sans que leur confiance envers nous soit diminuée.

Par là nous contribuons à former des âmes fortes, qui ne reculeront pas devant le devoir à accomplir.

JARDINAGE

Les premiers légumes à semer sont usuellement ceux qui sont cultivés pour la feuille, comme les épinards, le cresson, la moutarde et la laitue. On peut semer aussitôt que la terre est prête et continuer à semer à intervalle d'une semaine pendant un mois. Ceci donnera une plus longue saison. Les variétés nombreuses et nouvelles dans les catalogues de graines sont une amélioration sur l'ancien temps.

On peut se procurer une sorte d'épinards maintenant, qui sera prêt pour la table des semaines avant les anciennes variétés et alors on sème les anciennes variétés qui nous donneront des légumes jusqu'en juillet. En semant ces premières variétés à feuille, on fera aussi la première semence de pois. La meilleure et la plus grosse récolte de pois vient d'une semence à bonne heure. Ce légume endurera une gelée considérable et une chute de neige après la semence ne devrait pas alarmer, au contraire elle devrait être de bon augure. Les variétés hâtives devraient rapporter 45 jours après la semence et on pourra compter sur ce premier repas de légumes pour exactement ce jour-là.

A ce moment-là aussi la première semence de radis. Une semaine ou deux plus tard, faites la seconde semence de légumes à feuilles et radis et la semence principale de pois qui devrait comprendre une variété tardive médium et hâtive afin de prolonger la saison à son maximum, les premières betteraves et carottes et la moitié des pommes de terre hâtives.

Il sera bon à ce moment-là de risquer un ou deux rangs de blé d'Inde et de fèves. Si une gelée soudaine survient, ce sera une petite perte.

Dans le troisième groupe viendront les choux, les choux-fleurs et les pommes de terre qui ne devraient pas être plantés avant que tout danger de geler soit à peu près disparu, et un peu plus tard quand le sol sera vraiment réchauffé vous planterez les melons, concombres et céleri. A part des variétés vraiment hâtives, telles que les pois, les épinards et la laitue, qui font leur racine pendant les temps frais, il n'y a pas de raison de s'occuper des tomates, melons, concombres et la semence du blé d'Inde. Même si ceux-ci échappent à une légère gelée, ils ne commenceront pas à croître avant que le sol et la température se réchauffe réellement.

Quelques bonnes sortes de fleurs

Quoique un jardin devrait être une affaire de famille, un individu en retirera une grande satisfaction de faire lui-même son choix, et disposer son jardin. D'un autre côté, quand un débutant étudie pour la première fois un catalogue, il sera d'abord surpris de voir le nombre de variétés offertes. Pour son information, nous donnerons plus bas des renseignements venant des fermes expérimentales, des maisons de graines et du jardin de l'auteur de cet article. Pour les fleurs annuelles, vous serez satisfaits de l'Alyssum, Candytuft, le pavot de Californie, la capucine naine et la pensée pour les petites plantes de bordure; les calendula, coréopsis, zinnia, mignonnette, Shirly Poppy et le pois de senteur pour hauteur médium, enfin le cosmos et le soleil pour toutes les plantes décoratives.

Pour les plantes vivaces, les pivoines, les delphiniums, Iris, passe-rose, Shasta Daisy, Pyrèthre, coeur saignant, le soleil, pavot oriental et le Golden Glow sont considérés comme satisfaisants et rustiques.

Partir les graines sur une fenêtre ensoleillée

Quand on ne veut pas prendre la peine de faire une couche chaude, on sèmera avec succès dans des boites. Ces boites devront être remplies de terre légère et bien arrosée. Semez les graines en rangs à un pouce de distance, et couvrez avec un morceau de "burlap" avant d'arroser. Ce "burlap" empêchera l'eau de laver les graines et stimulera la germination. Placez les boites dans un endroit chaud et sombre et aussitôt que les graines lèveront, ôtez le "burlap" et mettez des boites sur une fenêtre ensoleillée. Il est mieux d'employer un châssis double, mais si vous n'en avez pas, placez ces boites à peu près à 6 pouces de la vitre, particulièrement pour la nuit, parce qu'elles pourraient souffrir du froid. Quand la seconde feuille se développe, transplantez dans de plus grandes boites, et portez-les dehors graduellement, jusqu'à la transplantation définitive.

ASSOCIATION DES MARCHANDS GRAINIERS CANADIENS.

Festival du Printemps

Un festival du printemps, sous les auspices de la Ligue des Femmes Catholiques, aura lieu les 21 et 22 avril, dans le salon du Picardy, avenue Broadway. Les diverses attractions seront: bridge d'après-midi, dîner à la dinde, thé, comptoirs de bonbons et de pâtisseries domestiques, jeux variés et amusements pour tous.

Nous avons un pressant besoin de fonds. Votre précieux concours nous aidera à continuer nos activités.

Potage blanc

C'est un potage rapide. Couper du pain en dés et les faire rôtir dans du beurre. Dans une soupière, délayer un oeuf avec du lait et de la crème. Verser dessus goutte à goutte de l'eau bouillante salée. Jeter vos croûtons frits dedans. Un peu de muscade râpée ajoute de la saveur.

Boulettes

Pour utiliser les restes de viande, voici une délicieuse recette: Hacher finement la viande en y ajoutant un peu de jambon, si c'est possible. Puis faire tremper dans du lait de la mie de pain en y ajoutant des fines herbes hachées. Egoutter et mêler à un oeuf. Rouler la pâte en croquettes ou en boulettes, et mettre au four après avoir recouvert chaque boulette d'un petit morceau de beurre. Laisser bien dorer et servir sur une serviette.

JOYEUSE FÊTE!

Félicitations et voeux de bonheur aux petits amis qui fêteront leur anniversaire de naissance cette semaine:

14 avril

Juliette Neirinck, Mariapolis, 10 ans.

15 avril

Etienne Simard, La Broquerie.

Aurise Péloquin, Sainte-Agathe, 8 ans.

16 avril

Cécile Van Walleghem, Grande Pointe, 12 ans.

André Tellier, école Barkham, St-Norbert, 9 ans.

17 avril

Gilles Dureault, Fannystelle, 7 ans.

Emmanuel Pallard, école du Sacré-Coeur, Dunrea, 9 ans.

18 avril

Léa Jeanson, Lorette.

Jeanne Muller, Notre-Dame de Lourds, 11 ans.

Angèle Bérard, Notre-Dame-de-Lourdes, 11 ans.

Marie-Blanche Turcotte, Transcona, 7 ans.

Arthur Brouillette, Woodridge, 13 ans.

Michel de Cruyenaere, Jardin de l'Enfance, Saint-Boniface, 8 ans.

Rodolphe Lavoie, Dunrea, 12 ans.

Joseph Pallard, Dunrea, 10 ans.

Harold Supeene, Jardin de l'Enfance, Saint-Boniface, 7 ans.

Edouard Lacroix, Ile-de-Chênes, 9 ans.

19 avril

Annette Arnal, Fannystelle, 10 ans.

Léon Brunel, Saint-Lupicin.

Marcel Laramée, Marquette, 10 ans.

Ovide Lamoureux, Transcona, 12 ans.

20 avril

Simone Lavoie, Mariapolis, 10 ans.

Gérald Verreault, Orphelinat Saint-Joseph, Winnipeg, 9 ans.

Gérard Lavoie, Dunrea, 8 ans.

Les Camarades du "Coin" et Mère-Grand

L'ENFANCE DE LINNÉ

(Suite et fin)

Durant quelques jours, le jeune naturaliste put herboriser en paix, mais un matin, le pasteur, levé plus tôt que d'habitude, découvrit son absence. Il entra dans une violente colère, et aussitôt amena Charles à l'Ecole latine de Vixio, en le recommandant durement à la sévérité du directeur.

Meurtri dans son être intime, le pauvre enfant avait résolu, pour satisfaire son père, de s'appliquer avec ferveur aux études latines et théologiques. Mais quand parut le printemps il sentit, à l'appel de la sève montant et descendant dans les arbres, un véritable combat se livrer au-dedans de lui-même. Et un jour que toute l'école sortit pour faire une promenade dans la campagne, ne pouvant plus résister, il s'éloigna de ses camarades et se perdit dans une gorge tapissée de plantes grimpantes et de fleurs. La nuit le surprit au milieu de ces rochers. Le lendemain, découvert par un domestique de l'école, il fut ramené comme un vagabond.

Le père, ayant appris par une lettre du directeur l'équipée de son fils, le mit alors en apprentissage chez un cordonnier, pour le punir et l'humilier. Nature douce et faible, Charles trouva une certaine satisfaction dans la demi-liberté que lui laissait son étrange profession. Le soir et durant la nuit, il classait les plantes et les fleurs récoltées le dimanche et avant sa besogne quotidienne, et il écrivait des dissertations sur chacune d'elles. Mais ce double et incessant travail, ainsi que les brusqueries de ses compagnons ignorants et grossiers, altérèrent sa santé, et il tomba bien malade. Le maître-cordonnier, qui l'aimait beaucoup, manda le plus habile médecin de la contrée, Rothman, qui se mit à étudier en silence les symptômes de la maladie. Il découvrit une grande surexcitation du cerveau, diagnostic confirmé bientôt par la vue des herbiers et des manuscrits encore ouverts sur la table. Le savant homme examina ce patient labeur du petit Linné, et entra dans une longue rêverie.

Charles continuait à dormir d'un sommeil délirant. Il faisait pourtant un beau rêve, plus glorieux peut-être encore que celui qui l'avait consolé une nuit sous le toit de son père. Ce songe paraissait une dérision de sa destinée présente, et le cher malade se débattait dans sa souffrance: Il se voyait entouré de quatre hommes tout-puissants qui tenaient des sceptres. Il reconnut à leurs couronnes, à leurs armes, le roi de Suède, le roi de France, le roi d'Angleterre et le roi d'Espagne, qui lui souriaient et posaient sur sa tête la couronne de la noblesse. Plus tard, en effet, ces quatre souverains comblèrent Linné d'honneurs.

Le bon médecin, plein d'anxiété, suivait toutes les phases de ce sommeil tourmenté. Pourtant, Charles, grâce à ses excellents soins, entra dans la suite en convalescence. Alors, Rothman lui prêta des ouvrages de Tournefort, le célèbre botaniste français, et comme Charles se récriait d'admiration, il lui dit: "Vous surpasserez sa renommée; vous serez un jour le premier naturaliste du monde".

Linné le regarda d'un air douteux, plein de tristesse. Mais aussitôt, le brave docteur reprit: "Je vous emmène avec moi, vous allez finir librement vos études à l'Université de Lund, et avant peu, j'en suis sûr, vous serez professeur vous-même."

La prédiction de Rothman s'accomplit. De l'Université de Lund, Linné passa à l'Université d'Upsal où un de ses maîtres lui donna le pain et le couvert. Plus tard, il lui fit obtenir la direction du jardin botanique d'Upsal. Dès lors, n'ayant plus à lutter, le génie de Linné put prendre l'essor. Linné voyagea beaucoup. Il étudia et professa trois ans en Hollande. De là, il passa à Paris où il se lia pour la vie d'une tendre amitié avec Bernard de Jussieu. Il se fixa enfin en Suède où le roi le nomma son médecin particulier, puis son botaniste. Il écrivit de grands ouvrages dont les principaux sont: le "Système de la Nature"; la "Philosophie de la botanique"; la "Flore de la Laponie"; le "Fondement de la botanique"; les "Noces des plantes", etc... et surtout, surtout, le "Species plantarum" (1753) décrivant toutes les espèces connues à ce moment, et le "Genera Plantarum" (5e éd. 1754), qui sont les grands classiques de la taxonomie végétale et qui ont immortalisé le nom de l'auteur.

Linné avait épousé, en 1740, une jeune Suédoise, Mlle More. Il eut un fils, qui lui succéda dans sa chaire et quatre filles dont l'une se distingua par ses travaux de botanique.

Il mourut en 1778, âgé de 71 ans. Gustave III proclama les regrets de la Suède et composa lui-même l'oraison funèbre de Linné qu'il fit lire publiquement. Deux médailles furent frappées en son honneur. On lui a élevé, dans le jardin de l'Université d'Upsal, un temple qui renferme les productions de la nature.

Enfants qui me lisez, dites, l'histoire de Linné n'est-elle pas captivante comme un beau conte? Et moi, je vous dis: Devenez comme lui de jeunes naturalistes! La Botanique est une science très accessible où vous trouverez non seulement une occupation pour l'esprit, mais de véritables consolations pour le coeur!

Les fleurs n'existent pas seulement pour répandre leurs parfums pénétrants et être admirées. Elles sont de merveilleux sujets d'étude. Oh! si vous saviez quel plaisir, quand on aperçoit une plante, d'aller au fond des choses, de récolter les racines qui vivent dans la nuit de la terre, de distinguer les formes infiniment variées des feuilles, de compter les sépales, les pétales, les étamines, de scruter les harmonies du nombre!... Les fleurs écloses découvriront à vos yeux ravis tout un monde! Elles vous parleront et vous les entendrez.

Marcelle GAUVREAU.
(L'Oiseau Bleu.)

UN PETIT MOT...

A tous et toutes un grand merci pour les voeux exprimés à l'occasion de la fête de Pâques. Quelques-uns m'ont permis d'apprécier vos jeunes talents d'artistes peintres. Teintes douces, couleurs brillantes; il y en avait de tous les goûts et dans tous les tons!

Quelle joie pour Mère-Grand d'avoir pu rencontrer quelques-unes de vos maîtresses au récent Congrès des Instituteurs! J'espère que toutes ont été bien fidèles à vous transmettre mon souvenir.

Le gentil poussin dormait quand il m'est parvenu, petite Florence. Il s'ennuie un peu, mais comme tous les chagrins, cela passera!

Soyez sans inquiétude, Gabrielle, ce désir reste entre vous et moi. Mes souhaits de pleine réussite.

Une institutrice demande le secours de tous les amis du "Coin" pour obtenir une grande grâce par l'intercession de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus. Vous voudrez bien adresser de ferventes suppliques à la petite Thérèse, à cette intention. N'est-ce pas?

Encore un fervent merci aux petits amis dont les noms suivent, et n'oubliez pas de participer au nouveau Concours. Ceux qui n'ont jamais eu le plaisir de gagner jusqu'à ce jour, auront un peu plus de chance, je l'espère, cette fois-ci.

Cécile Laramée, Marquette; Jeanne d'Arc de Moissac, Saint-Norbert; les élèves des grades 3 et 4, Letellier, par Armand Loiselle; les élèves des grades supérieurs, Letellier, par Henriette Bouvier; les élèves des grades 7 et 8, Letellier, par Gabrielle Bruyère; Jeanne Pantel, Notre-Dame-de-Lourdes; Gertrude Stewart, école Lafortune, Woodridge; Thérèse et Anna Brière, Billimun, Sask.; Irène Paradis, Storthoaks, Sask.; Florence Therrien, Lorette; Gabrielle de Moissac, Saint-Norbert; Alphéda Lord, La Broquerie; Denise Arnal, Fannystelle; Augustine Beaumont, Sainte-Agathe; Lévi Fréchette, Saint-Malo.

MERE-GRAND.

Au sujet du Concours de Timbres

Seuls sont acceptés les timbres détachables (qui se décollent), timbres-poste ou timbres de chèque, et non les timbres qui se vendent avec l'enveloppe ou la carte postale.

CONCOURS D'HISTOIRE DU CANADA

Grades 3 à 5

1.—En quelle année et par qui fut découverte l'Amérique?

2.—En quelle année et par qui fut découvert le Canada?

3.—Quel fut le fondateur de Québec? de Montréal?

4.—Quel fut le découvreur de l'Ouest?

5.—Nommez les quatre provinces de l'Ouest et leurs capitales.

6.—Quelle est la capitale du Canada?

7.—Quel fut le premier évêque du Canada?

8.—Quel fut le premier évêque de l'Ouest?

9.—Quelle fut la première Canadienne au Nord-Ouest?

10.—Nommez les quatre principales villes du Manitoba.

Grades 6 à 8

1.—Quel fut le premier colon canadien?

2.—Nommez les deux premiers couvents fondés pour l'instruction des filles au Canada.

3.—Quels furent les premiers blancs qui vinrent dans l'Ouest?

4.—Qui découvrit la Baie d'Hudson, en quelle année?

5.—Nommez les Pères Jésuites qui accompagnèrent La Vérendrye dans ses explorations.

6.—En quelle année et par qui fut fondée la colonie de la Rivière Rouge?

7.—Quels furent les premiers missionnaires de l'Ouest? En quelle année arrivèrent-ils?

8.—En quelle année le Manitoba entra-t-il dans la Confédération?

9.—En quelle année la Saskatchewan et l'Alberta furent-elles érigées en provinces?

10.—Quand les premières Soeurs Grises vinrent-elles dans l'Ouest?

Grades 9 à 12

1.—Qui fonda les premières écoles de garçons et de filles dans l'Ouest?

2.—Quelles furent les premières institutrices de l'école des filles?

3.—Quand les Oblats arrivèrent-ils dans l'Ouest?

4.—Donnez les dates du soulèvement de la Rivière-Rouge et de l'Insurrection du Nord-Ouest. Quel fut le chef de ces deux mouvements?

5.—Quelles furent les deux grandes compagnies rivales au début de la colonie de la Rivière-Rouge?

6.—En quelle année eut lieu la bataille de la Grenouillère?

7.—Sous quel régime se trouvaient les Territoires du Nord-Ouest avant 1870?

8.—En quelle année eut lieu l'invasion fénienne?

9.—Quel institut de femmes fut créé au Manitoba en 1905, et par qui?

10.—Donnez la signification des mots "Manitoba" et "Winnipeg".

Règlements

Ecrire très lisiblement sur un seul côté de la feuille.

Numéroter chaque réponse (il est inutile de transcrire les questions).

Mentionner le grade et l'école auxquels on appartient et signer son nom.

Un prix sera décerné dans chaque grade. Les réponses devront parvenir au plus tard le 30 avril.

Bon succès!

Mère-Grand,
La "Liberté",
Winnipeg.

Enfant terrible

Le petit Max, ouvrant la porte à un visiteur:

— Voulez-vous me dire votre nom, Monsieur?

— Durand, mon petit ami.

— Alors vous êtes le coiffeur.

— Mais non; pourquoi?

— Parce que papa a dit ce matin à maman: "Je suis sûr que Durand viendra me raser aujourd'hui."

Un soir, Pierrot (2 ans ½) contemple la lune et les étoiles.

— Regarde, maman, dit-il en montrant les étoiles, regarde les bébés-lune!

COMPOSITIONS PRIMÉES

Riquet à la Houppe

Riquet à la Houppe était un petit prince bien laid et surnommé ainsi parce qu'il eut toujours une petite houppe de cheveux sur la tête. Sa mère était bien découragée, mais une fée la rassura en lui disant qu'il aurait beaucoup d'esprit et qu'il pourrait en donner autant à la personne qu'il aimerait le mieux.

Sept ou huit ans après, il naquit dans un royaume voisin deux petites princesses, l'une fort belle qui n'avait pas d'esprit, l'autre bien laide mais qui avait tant d'esprit que personne ne s'apercevait de sa laideur. La même fée qui était présente à la naissance de Riquet à la Houppe donna à l'aîné le pouvoir de rendre belle la personne qui lui plairait. Tout le monde parlait de la beauté de l'aînée et de l'esprit de la cadette; mais leurs défauts augmentaient avec l'âge. La cadette enlaidissait à vue d'oeil et l'aînée devenait plus stupide de jour en jour. La cadette l'emportait toujours sur l'aînée en compagnie; on allait d'abord vers l'aînée, mais bientôt tous se dirigeaient vers celle qui avait le plus d'esprit, car l'aînée, malgré sa beauté, disait presque toujours des sottises.

Un jour qu'elle se promenait dans un bois, pensant à son malheur, elle vit venir à elle un homme bien laid mais magnifiquement vêtu. C'était le prince Riquet à la Houppe. Elle lui raconta sa peine et il promit de lui donner beaucoup d'esprit, si elle consentait de l'épouser. Voyant la princesse un peu troublée, il lui donna un an pour se décider, mais la princesse avait si peu d'esprit et désirait tellement en avoir qu'elle accepta sur le champ la proposition de Riquet à la Houppe. Elle n'eut pas aussitôt promis d'épouser le jeune prince qu'elle se sentit tout autre; elle avait une facilité incroyable de dire tout ce qu'elle voulait. Quand elle retourna au palais, toute la cour s'étonna de ce changement si subit. Le roi se laissait même conseiller par sa fille. Les princes, entendant parler de cette princesse, vinrent de toutes parts.

Il arriva qu'un jour elle retourna dans le même bois où elle avait rencontré Riquet à la Houppe. Soudain, elle entendit un bruit sourd sous ses pieds, comme le bruit de plusieurs personnes qui vont et viennent. La princesse étonnée leur demanda pour qui ils travaillaient; le plus brave d'entre eux répondit qu'ils étaient à préparer les noces du prince Riquet à la Houppe qui devaient se faire le lendemain. Le prince arriva sur le fait et donna la main à la princesse. Celle-ci ne voulut pas reconnaître sa promesse et dit qu'elle ne comprenait pas lorsqu'elle l'avait faite, n'ayant pas d'esprit. Le prince finit par lui faire avouer que seule sa laideur lui déplaisait, et lui fit connaître le pouvoir que la fée lui avait donné, lors de sa naissance, de rendre beau celui qu'elle aimerait le mieux. La princesse toute fière lui souhaita de devenir le plus beau et le plus aimable des princes; ce qu'il devint aussitôt.

Le roi reçut avec plaisir Riquet à la Houppe pour son gendre et les noces eurent lieu le lendemain comme il avait été prévu.

* * *

Voici la liste de quelques contes qui m'ont fort intéressée jadis: les Lutins, les Trois Diables, Jean d'Ane, Chasse-Galerie, la Belle au Bois Dormant, la Barbe Bleue, les Fées, le Loup-Garou, le Chaperon Rouge, Fortuné Bellehumeur, le Chat Botté.

Imelda SAURETTE.
Couvent de Letellier (grade XI).

Billimun, Sask., le 28 mars 1932

Chère Mère-Grand,

Je me demande si vous allez être contente de recevoir une lettre d'une petite fille de la Saskatchewan. J'ai eu huit ans le 27 novembre. Je vais à l'école. J'aime bien cela. Grand-père et grand'mère sont au Manitoba et ils ont hâte de lire nos lettres au "Coin des Enfants". J'aimerais bien vous connaître, chère Mère-Grand, peut-être qu'un jour je pourrai aller vous voir.

Votre petite-fille,
Thérèse BRIERE.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

OTTERBURNE

MAISON SAINT-JOSEPH
Nouvelles constructions

Le samedi soir 12 mars marquait la fin de nos travaux de construction. M. Pierre Desrosiers et ses employés nous quittaient avec notre témoignage de satisfaction.

Le même soir nous arrivait notre Rév. Père Provincial, le R. P. Joseph Latour, C.S.V. Le lendemain, le Rév. Père ouvrait la visite canonique qui devait durer jusqu'à la veille de son départ, le 21 mars.

Du rapport de cette visite, nous citons les extraits suivants relatifs à nos constructions:

"La visite a sans doute l'objet traditionnel marqué par le Manuel. Mais, cette année, ici, la visite doit être en grande partie absorbée par les nouvelles constructions. Je m'empresse de dire que la première impression est tout à fait favorable et sauf le cas improbable où l'examen des détails renverserait le jugement sur l'ensemble, la direction de la Maison Saint-Joseph mérite de chaleureuses félicitations. Il y avait lieu de croire que les plans ne ménageaient pas assez de lumière; la réalité chasse cette opinion. Les locaux sont très bien, très appropriés. Ils sont vastes, l'air y circule à l'aise. Les commodités de service sont frappantes, sans négliger la séparation évidente qui doit exister entre les départements des religieuses et les autres départements. La disposition au premier des bureaux et chambres des membres de la direction est très avantageuse. La transformation de l'ancien couvent me paraît la mieux réussie de toutes les améliorations par changement de vieux en neuf. Les buts principaux de la construction sont atteints: les bureaux des Oeuvres sont très convenables, très commodes, et n'ont pas coûté cher. C'est le cas de répéter que le calcul vaut le travail. Les orphelins sont bien logés; ils seront bien aménagés. Le département pratiquement nouveau des "patronés" constitue un progrès notable de notre oeuvre auprès des orphelins; oeuvre postscolaire, mais bien nécessaire, qu'il ne faudra d'ailleurs pousser que dans la mesure de nos ressources certaines.

"La chapelle reste petite; c'est là qu'on sent le plus que saint Joseph veut une vraie chapelle et qu'il ne saurait se contenter de celle-ci; de celle-ci qui est tout de suite (quoi qu'elle comporte amélioration sur l'ancienne); qui est, je dirais, trop petite dès sa naissance. Peut-être que quelque bienfaiteur insigne...?

"Cuisine, réfectoires, salles des ouvriers, maison des pouvoirs, générateur électrique pour remplacer le gaz acétylène, puits fournissant l'eau douce et double réservoir dont l'un dans le campanile d'où la distribution se fait par gravité; buanderie qui attendra quelque peu un complet d'aménagement; magasins et armoires au linge, salles d'ateliers; en somme tout le couvent, tout le département des religieux et celui des orphelins et celui des oeuvres marquent un notable et louable progrès."

En conclusion de son rapport, le Rév. Père écrit:

"J'ai visité, en compagnie du Père Directeur, tous les nouveaux locaux. Je suis émerveillé de tout ce que j'ai vu, comme on a su tirer parti du vieux et l'agencer avec le neuf. J'avais tellement gémi sur les conditions où se trouvaient les deux communautés lors de ma dernière visite que je n'ai pas de mots pour exprimer ma joie et mon enthousiasme, mes actions de grâces au ciel par saint Joseph et saint Viateur."

"Je prie nos saints patrons d'accorder à la direction la patience nécessaire à l'acceptation surnaturelle des limites que s'impose, temporairement, aux développements et perfectionnements et compléments qui, en toutes autres circonstances financières, auraient le droit d'être poussées sans retard.

Note de la direction. — Nous sommes heureux de pouvoir publier ce témoignage autorisé de satisfaction, le jour même de la fête du patronage de saint Joseph. A ce grand saint et à tous nos bienfaiteurs notre profonde reconnaissance.

SOMERSET

Etaient en vacances de Pâques chez leurs parents: Mlles Yvette et Lucille Boyer, Priscilla Champagne, Clairette et Colette Rocan.

• • •

Mme F. Dufresne passait quelques jours en ville dernièrement.

• • •

M. et Mme P. Boccaert, de Cardinal, étaient les hôtes de Mme Rocan, la semaine dernière.

• • •

Mlle Josephine Krachinska passait quelques jours à Notre-Dame-de-Lourdes, en visite chez Mme Lionel Brisson.

• • •

Dimanche dernier, quatre résidants de Somerset se rendaient à Winnipeg en automobile. Ils étaient: MM. le Dr Henri Guyot, Phoenix Labossière, Philibert Cusson et Benoit Benoiton. Ils assistèrent à la partie de gouret Sudbury-Winnipeg.

• • •

Vendredi, Mme C. Champagne reconduisait sa fille Priscilla au couvent de Saint-Norbert.

• • •

Mlles Clérina et Anna Girouard ont reçu au bridge, le 1er avril. Les gagnants de la soirée furent: 1er prix: pour les hommes, M. Edgar Labossière; pour les dames, Mlle Josephine Krachinska. Prix de consolation: M. Origène Leduc et Mlle Alice Moret.

A minuit, un délicieux goûter fut servi par Mlles Girouard.

Etaient présents: MM. le Dr Henri Guyot, Jack Dewolf, Albert et Clément Boyer, Edgar Labossière, Lorenzo, Adrien et Adolphe Girouard, Origène et Albert Leduc, Prosper Lafrenière et Alphonse Nadeau; Mlles Alice, Violet Moret, Maria Estelle, Georgette et Yvette Boyer, Josephine Krachinska, Clérina et Anna Girouard, Bertha Bergeron, Léda Cadoreth et Mme Edgar Labossière.

Tous se séparèrent enchantés de la soirée.

• • •

Après un cours au Collège d'Agriculture, M. Clément Boyer passait quelques jours parmi les siens. Il partait mardi pour Le Pas, où il doit travailler à la crémerie.

• • •

Nous sommes heureux d'annoncer le rétablissement de Mlle Minshall, garde-malade de notre district, qui était malade de la grippe

• • •

Après un repos bien mérité, notre principal, M. E. Lavoie, et nos institutrices, Mlles Isabelle Magne, Maria Boyer et E. Slagerman, recommençaient leur classe le lundi 4 avril.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Les élèves suivants ont obtenu les premières places aux examens de Pâques:

Grade XI: Helen Bell, Rhoda Saurette, Béatrice Proulx.

Grade X: Eileen Shore, Marie Pennarun, Paul Saurette.

Grade IX: Jean Loire, Eugénie Montsion, Yves Molgat.

Grade III: Catherine Furneaux, Laurence Bissonnette, Léon Tardif.

Grade VIII: Gérard Guyot, Emile Vermette; Jean-Louis Brunel et Pierre Duhard (ex aequo).

Grade VI: Alphonsine Neault, Jean Molgat, Elizabeth Inglebeen.

Grade V: Edmond Bissonnette, Hector Guyot; Justin Duhard et Cécile Valcourt (ex aequo).

Grade IV: André Duhard, Maurice Bissonnette, Léontine Montsion, Raymond Burns.

Grade III: Lina Marion, Raymond Larivière, Theodor Prikker.

Grade II: Irène Montsion, Angélique Baste, Noëlli Tucker, Louis Montsion.

Grade I: Louise Pinette Alice Loire, Adélard Montsion, Alvina Ferrans.

SAINT-NORBERT

Ecole des garçons

Grade XI: Excellence, John McCallum; diligence, Maxwell Wilson; honneurs, Angus Campbell.

Grade X: Excellence, Joseph Moreau; diligence, Denis McGrath; honneurs, Dénis McGrath.

Grade IX: Excellence, Donald Stephen; diligence, Adonal Lamoureux; honneurs, Donald Stephen.

Grade VIII: Excellence, Philippe Olivier; diligence, Alphonse Girard; honneurs: Alphonse Girard.

Grade VII: Excellence, Avila Girard; diligence, Adélard Dorge; honneurs, Henri Trottier.

Grade VI: Excellence, Paul Leclaire; diligence, Louis Hamelin; honneurs, Peter Frankowski.

Grade V: Excellence, Edward Simister; diligence, Benoit Delisle; honneurs, William Deuling.

Grade IV: Excellence, Bruno Cormier; diligence, Clarence Greenwood; honneurs, Stanley Jendyrowick.

Grade III: Excellence, Ferdinand M'ssaen; diligence, Raymond Villebrun; honneurs, S. Simister.

Grade II: Excellence, Denis Delisle; diligence, Denis Trottier; honneurs, Josaphat Lemire.

Grade I A: Excellence, Ange-Albert Cormier; diligence, Gaétan Cormier; honneurs, Albert Brossard.

Grade I B: Excellence, Gustave Landry; diligence, Roland Véry; honneurs, Jean-Paul Lemire.

Tableau d'honneur au Couvent

Grade XII: Sylva Landry et Constance Sheedy (ex aequo); Claire Rioux.

Grade XI: Emma Guichon, A. Labossière.

Grade X: Alice Carrière; Yvette Boyer et Eugénie Bilodeau (ex aequo).

Grade IX: Louise Noiseux, Antoinette Guay.

Grade VIII: Simonne Bilodeau, Viola Forest.

Grade VII: Grace Greenwood, Georgina Gelaude.

Grade VI: Pauline Balokowska, Louise Véry.

Grade V: Jeanne d'Arc de Moissac, Renée Lemire.

Grade IV: Juliette Ouimet, Irma Montanti.

Grade III: Yolande Millier, Yolande Kenny.

Grade II: Rita Lévesque; Simonne Campeau et Anne Camiré (e aequo).

Grade I A: Claire Brassard, Simonne Lévesque.

Cours préparatoire: Lucienne Lemire, Marielle Moreau.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Une grande soirée récréative sera donnée pour le soutien de la fanfare, le 17 avril, à 8 h. précises. Les membres de la fanfare invitent d'une manière toute spéciale les amis de Sainte-Agathe, Morris, Letellier, Saint-Joseph et Sainte-Elisabeth, qui ont déjà montré tant de générosité à l'appel de la petite fanfare

La partie de cartes se composera de huit brasses seulement et sera suivie immédiatement d'un programme très varié et intéressant.

Il y aura chanson pour voix seule, choeur composé des membres de la chorale et de la fanfare, orchestre dirigé par les Frères du Collège Saint-Jean-Baptiste et solos de cornet par notre ami le Dr Skinner, de Morris, et une comédie très amusante.

De magnifiques prix seront distribués aux heureux gagnants. Venez en foule encourager une bonne oeuvre et vous serez certainement satisfaits du programme.

A tous les amis, au revoir, au 17 avril!

Mariages

Le 30 mars — Edouard Beaudette, fils de M. Rodolphe Beaudette et Mlle Rose-Aimée Champagne, de Saint-Norbert.

Le 5 avril — Joseph Granger, fils d'Arthur Granger, et Mlle Elisabeth Beaudette, de Fisher Branch, fille d'Adélard Beaudette.

Baptêmes

Le 13 mars — Marie-Jeannine-Lilianne, fille de Donat Beaudette et d'Hélène Ricard. Parrain et marraine: Léo Vermette et son épouse, Alma Beaudette.

Le 17 mars — Marie-Blanche-Louise, fille d'Arthur Barnabé et de Rosine Duval. Parrain et marraine, M. Ludger Duval et son epouse, née Elisabeth Courcelles.

Le 20 mars — Joseph-Georges-René, fils d'Edmond Saint-Amant et de Jeanne Burke. Parrain et marraine: M. Georges Saint-Amant et son épouse, née Albina Comeault, grands-parents de l'enfant.

Le 21 mars — Joseph-David-Rémi, fils d'Omer Sabourin et d'Irène Saint-Vincent. Parrain et marraine, Joseph Sabourin et son épouse, née Louise Pillion, grands-parents de l'enfant.

Le 7 avril — Joseph-Ildège-Rosaire-Léon, fils, et Marie-Exilda-Rosine-Léona, fille d'Ildège Sabourin et d'Exilda Beaudette. Parrains et marraines: Edouard Beaudette et son épouse, née Rose-Aimée Champagne, et Aimé Beaudette et son épouse, née Alice Vermette.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Baptême

Le 4 avril a été baptisé Joseph-Elphège-Albert, enfant de Joachim Proulx et de Marie Hupé. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Onésime Proulx.

Mariage

Le mercredi 6 avril avait lieu le mariage de M. Adélard Jolicoeur avec Mlle Adrienne Desautels. Le mariage fut béni par le R. P. T. Desautels, O.M.I., frère de la mariée. Les Enfants de Marie, avec quelques volontaires, ont chanté des cantiques durant la messe.

"Shower"

Le samedi 26, 19 demoiselles de la paroisse se réunissaient pour donner un "Shower" à Mlle Adrienne Desautels, aujourd'hui Mme Adélard Jolicoeur.

Voici leurs noms: Mlles Bernadette Laurin, Marie Boucher, Maria Philippe, Marie et Zénobie Pattyn, Alice Tougas, Elie-Anne Girard, Edmée et Annette Fréchette, Malvina, Sara et Martha Gauthier, Léa Rocque, Léona Nault, Florence Girard.

Retour des missionnaires

Le R. P. Laplante nous est arrivé samedi soir et le R. P. Vézina est attendu dans le cours de la semaine. Tous les deux ont donné des missions dans l'est des Etats-Unis durant le carême et viennent reprendre le travail des retraites dans le Manitoba.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Dans un numéro précédent de ce journal, nous avons eu une appréciation de cette séance intéressante par "Un Canadien français".

Nous voulons le croire, ses réflexions avaient les bonnes intentions que nous avons tous pour le "succès de l'oeuvre". Pour ses intentions, il ne peut qu'être félicité. Cependant, il aurait fait une grave injustice aux paroissiens de Sainte-Anne-des-Chênes, s'il les accusait de manque de patriotisme. Cette vieille paroisse a des traditions, et nous les gardons avec un oeil jaloux; il ne faudrait pas entrevoir dans les remarques de notre jeune collaborateur des craintes pour l'avenir: nous y veillons, cette dernière séance l'a prouvé.

Sans doute il faut s'expliquer.

D'abord, comme quiconque étant au courant des choses le sait, les leçons d'art culinaire, transmises par Mlle Alexander durant les mois d'hiver, sont données en anglais; le semestre terminé, l'examen vient en ordre, elle en est le juge; cet examen sera-t-il en français ou en anglais? La chose est claire, l'examen se fait dans la langue dont on s'est servi pour sa préparation, n'est-ce pas vrai?

Cependant nos dames, avec l'esprit que je citais plus haut, et afin que tout l'auditoire en bénéficie, ont bien voulu, même avec double travail, préparer cette séance (à laquelle toutes les parties de la paroisse ont prêté main-forte), entièrement bilingue.

Voilà la situation, ni plus ni moins.

Avant de terminer, il ne serait que juste de signaler quelques omissions au programme tel que donné:

1o M. le maire a souhaité la bienvenue en anglais et en français.

2o Groupe II: chanson, M. R. Pelland, accompagné par M. Jos. Finnigan.

3o Groupe VII: chanson, Mlles Léontine Bériault, Noëlla Côté, accompagnées par Mlle M. Thurston.

4o Mme John Benoit a traduit de l'anglais au français, et vice versa, toutes les parties du programme qui n'étaient pas déjà dans les deux langues.

Après avoir assisté à l'examen d'un tel travail, l'on ne peut manquer de constater le grand dévouement que les membres de cette ligue féminine ont apporté dans son oeuvre; l'on ne peut négliger de les féliciter pour leur patriotisme intense dont elles ont donné si gracieusement la preuve, en résolvant leurs difficultés avec cette largeur d'esprit que, nous, citoyens canadiens-français de l'Ouest, sommes si souvent appelés à montrer. Elles ont le droit maintenant d'espérer que l'an prochain, leur voeu d'obtenir une conférencière française sera exaucé, puisque avec le tact nécessaire, elles ont rempli leurs obligations en exposant leur demande. N.-O. FINNIGAN.

LA BROQUERIE

Le jeudi 28 avril, les demoiselles de La Broquerie donneront une séance en l'honneur de leur vénéré curé, dont on anticipe légèrement la fête patronale. Nous comptons sur une nombreuse assistance qui, nous en sommes sûrs, ne regrettera pas la soirée passée à écouter nos jeunes actrices. Elles sauront tour à tour arracher des larmes de vos yeux, la pièce de résistance étant pleine d'intérêt tragique, et nous faire rire par les colères de Mme Grandpierre. Venez donc. A 8 h., lever du rideau.

Tableau d'honneur

Grade X: Thérèse Emond, Kate Lichaez.

Grade IX: Anna Balcaen, Alphéric Saint-Laurent.

Grade VIII: Elise Boily, Hélène Boily.

Grade VII: Léone Carrière, Laurette Tétreault.

Grade VI: Lucien Emond, Aline Robert.

Grade V: Yvonne Rocan, Gertrude Tétreault.

Grade IV: Irène Rocan, Paul-Emile Savard.

Grade III: Marguerite Savard, Léo-Paul Robert.

Grade II: Alphonse Deschênes, Lucie Boisjoli.

Grade I: (a) Napoléon Gagnon, Florence Rocan; (b) Yves Emond, Denise Rocan.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	4.2071
Franc français	0.0437
Belga belge	0.1554
Franc suisse	0.2159
Lire italienne	0.0571
Couronne suédoise	0.2183
Couronne norvégienne	0.2182
Couronne danoise	0.2304
Mark allemand	0.2631
Couronne hollandais	0.4488

LE MARCHE

12 AVRIL 1932

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	\$4.50—\$5.25
Moyens	\$3.75—\$4.25
Ordinaires	\$2.50—\$3.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	\$4.75—\$5.50
Moyens	\$4.00—\$4.50
Ordinaires	\$3.00—\$3.50
Génisses—	
Bonnes et de choix	\$4.25—\$5.00
Moyennes	\$3.75—\$4.00
Ordinaires	\$3.00—\$3.50
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	\$5.00—\$5.75
Moyens	\$4.00—\$4.75
Vaches—	
Bonnes	\$3.00—\$3.50
Moyennes	\$2.25—\$2.75
Ordinaires	\$1.75—\$2.00
Pour conserve	\$ .75—\$1.50
Taureaux—	
Bons	\$2.00—\$2.25
Ordinaires	\$1.25—\$1.75
Bouvillons à engraisser—	
Bons	\$3.00—\$3.75
Ordinaires	\$2.25—\$2.75
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	\$2.50—\$3.25
Ordinaires	\$1.75—\$2.25
Vaches laitières	\$25.00—\$35.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	\$4.00—\$5.00
Ordinaires et moyens	\$2.00—\$3.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de \$1 par tête	
Bacon	\$3.75
Bouchers—Escompte de \$1 par tête	
Pesants	\$3.25
Très pesants	\$3.00
Légers et maigres	\$2.75—\$3.35
Truies No 1	\$2.50—\$2.50
Truies No 2	\$2.00—\$2.00
Inférieurs	\$1.50
Verrats	\$1.00—\$1.00
Agneaux—	
Bons, poids moyen	\$6.00—\$6.25
Ordinaires	\$3.50—\$4.00
Moutons—	
Bons, pesants	\$2.00—\$2.50
Bons, poids moyen	\$2.50—\$3.00
Ordinaires	\$1.00—\$1.50

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	\$ .19—\$ .20
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	\$ .12
Premiers	\$ .10
Seconds	\$ .07
Pommes de terre—	
Par 100 livres	\$ 35
Au détail	\$ .45
Farine— Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:	
Sac de 98 livres	\$2.45
2 sacs de 49 livres	\$2.50
4 sacs de 24 livres	\$2.60
Alimentation—	
Son. La tonne	\$19.00
Moulée. La tonne	\$20.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	\$2.60
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg	
Mil. No 1	\$15.00—\$16.00
Mil. No 2	\$14.00—\$15.00

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Pour la semaine finissant le 11 avril 1932

GRAINS	Mardi 5 avril	Merc. 6 avril	Jeudi 7 avril	Vend. 8 avril	Samedi 9 avril	Lundi 11 avril
Blé No 1 Nord	.61[illegible]	.61[illegible]	.61[illegible]	.60[illegible]	.61[illegible]	.63[illegible]
2 Nord	.58	.58[illegible]	.58[illegible]	.56[illegible]	.58[illegible]	.60[illegible]
3 Nord	.54[illegible]	.54[illegible]	.54[illegible]	.52[illegible]	.54[illegible]	.56[illegible]
Avoine 2 CW	.29[illegible]	.30[illegible]	.30[illegible]	.30[illegible]	.30[illegible]	.31
3 CW	.27[illegible]	.28	.28[illegible]	.27[illegible]	.28[illegible]	.28[illegible]
Orge 3 CW	.40[illegible]	.40[illegible]	.40[illegible]	.39[illegible]	.40[illegible]	.41[illegible]
4 CW	.37[illegible]	.37[illegible]	.37[illegible]	.36[illegible]	.37[illegible]	.38[illegible]
Lin 1 NW	1.00	1.00	1.00[illegible]	.98[illegible]	1.00[illegible]	1.01[illegible]
2 CW	.96	.96	.96[illegible]	.94[illegible]	.96[illegible]	.97[illegible]
Seigle 2 CW	.48[illegible]	.47[illegible]	.47[illegible]	.45[illegible]	.47	.48[illegible]
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	.61[illegible]	.62[illegible]	.62[illegible]	.60[illegible]	.62	.63[illegible]
Avoine 2 CW	.30	.30[illegible]	.31	.30[illegible]	.31	.31[illegible]
Orge 3 CW	.40[illegible]	.40[illegible]	.41	.40[illegible]	.41[illegible]	.41
Lin 1 NW	1.00[illegible]	1.00[illegible]	1.00[illegible]	.99	1.00[illegible]	1.01[illegible]
Seigle 2 CW	.48[illegible]	.47[illegible]	.47[illegible]	.45[illegible]	.47[illegible]	.48[illegible]
Options						
Blé Mai	.62[illegible]	.62[illegible]	.62[illegible]	.60[illegible]	.62[illegible]	.64
Juillet	.64	.64[illegible]	.64[illegible]	.62[illegible]	.64[illegible]	.65[illegible]
Octobre	.66[illegible]	.66[illegible]	.66[illegible]	.64[illegible]	.66[illegible]	.68
Avoine Mai	.30[illegible]	.31[illegible]	.31[illegible]	.31[illegible]	.31[illegible]	.31[illegible]
Juillet	.31[illegible]	.31[illegible]	.32	.31[illegible]	.32	.32[illegible]
Octobre	....	....	....	....	.33	.32[illegible]
Orge Mai	.41[illegible]	.41[illegible]	.41[illegible]	.40[illegible]	.41[illegible]	.42[illegible]
Juillet	.42	.42	.42	.41	.42[illegible]	.42[illegible]
Octobre	.40[illegible]	.40	.39[illegible]	.39	.40[illegible]	.40[illegible]
Lin Mai	1.01	1.01	1.01[illegible]	.99[illegible]	1.01[illegible]	1.02[illegible]
Juillet	1.02[illegible]	1.02[illegible]	1.02[illegible]	1.01[illegible]	1.03	1.04[illegible]
Octobre	1.04	1.04	1.04[illegible]	1.03[illegible]	1.06[illegible]	1.07
Seigle Mai	.49[illegible]	.48[illegible]	.48[illegible]	.46[illegible]	.47[illegible]	.49
Juillet	.50[illegible]	.49[illegible]	.49[illegible]	.47[illegible]	.49[illegible]	.50[illegible]
Octobre	.50[illegible]	.50[illegible]	.50[illegible]	.49[illegible]	.50[illegible]	.51[illegible]

Autour de la Ferme

NOUVELLES AGRICOLES

Le soin des oeufs d'incubation

Voici venir le moment de l'année où le cultivateur qui a une bonne basse-cour reçoit de nombreuses commandes d'oeufs d'incubation. Il peut être utile à ce moment de souligner quelques précautions essentielles à prendre dans le soin de ces oeufs. Disons tout d'abord que l'on ne saurait apporter trop d'attention au triage des oeufs que l'on doit faire couver. Il ne faut jamais les mettre dans une chaudière de métal parce que le moindre contact avec une surface dure peut fendiller ou fendre la coque. La paille ou la toile protège. Les poules devraient avoir beaucoup de nids à leur disposition, au moins de 12 à 15 nids pour 100 poules. Après le triage, mettez les oeufs dans une chambre fraiche; évitez l'excès de chaleur car le germe commence à se développer à une température de 60 degrés. La température de la chambre dans laquelle les oeufs sont gardés jusqu'à la livraison au couvoir ne devrait donc jamais dépasser de 50 à 60 degrés. Portez les oeufs au couvoir aussitôt que possible après leur levée des nids.

Une difficulté dans l'élevage des poussins

L'une des grandes difficultés dans l'élevage des poussins est le cannibalisme, qui porte les poussins à s'arracher les plumes entre eux et à se picoter. On a constaté au cours d'une enquête récente que cet accirdent se produit généralement lorsque les poussins dans les éleveuses sont exposés aux rayons directs du soleil. Il ne faut jamais laisser libre accès aux rayons du soleil dans la chambre où se trouve l'éleveuse avec ses poussins. La lumière artificielle est satisfaisante, mais il faut la disposer de façon à ce qu'elle ne fasse pas d'ombres. La ventilation est essentielle: il faut s'arranger de façon à ce que l'air froid entre au sommet par une ouverture près du plafond, mais il faut avoir soin de détourner cet air froid de façon à ce qu'il puisse bien se réchauffer avant de venir en contact avec les poussins.

Les vaches donnent plus de lait

Le dernier numéro du Bulletin mensuel sur l'industrie laitière, publié par la Division de l'industrie laitière et de la réfrigération, contient une note intéressante au sujet des progrès réalisés dans les troupeaux laitiers et dans la production du lait au Canada depuis 1900. Il y avait en 1900, au Canada, 2,292,120 vaches laitières qui produisaient au total 6,864,909,400 livres de lait, soit une moyenne de 2,995 livres par tête. La proportion de gras de beurre était de 105 livres. En 1929, le nombre total de vaches était de 3,684,766, et ces vaches donnaient une production totale de 14,349,023,000 livres de lait, soit une moyenne de 3,994 livres par tête et une proportion moyenne de 136 livres de gras de beurre.

L'enregistrement des bestiaux

Le rapport annuel du Ministre fédéral de l'Agriculture contient une note intéressante relative au nombre de certificats d'enregistrement pour les animaux de race pure, pendant la période couverte par le rapport. Nous y voyons qu'il a été délivré des certificats d'enregistrement pour 951 chevaux, dont 249 étaient de race pure, 293 Clydesdales, 164 Percherons, et 135 de race Standard. Il a été délivré 19,222 certificats d'enregistrement pour les bovins; les Shorthorns viennent en tête avec 6,087, les Ayrshires 4,780, les Jerseys 3,440, et les Herefords 2,673. Les certificats d'enregistrement délivrés pour les moutons sont au nombre de 10,617 et de 6,781 pour les porcs. Les quatre autres groupes sous l'enregistrement national comprennent les volailles, avec un total de 1,608; les renards avec un total de 88,390; les chiens, 4,158 et les chèvres 39.

La graine sale est un danger

D'après la définition de la Division fédérale des semences, la "semence sale" est la semence qui contient des graines nuisibles de mauvaises herbes en quantité suffisante pour répandre dans les champs des mauvaises herbes dont l'extirpation est difficile et coûteuse. La semence sale, et spécialement la graine de trèfle et de graminées, est l'un des principaux agents par lesquels les graines de mauvaises herbes se répandent au Canada, parce que la plupart des mauvaises herbes dangereuses ont des graines qui ont à peu près la même grosseur et la même forme que les graines de trèfle et de graminées, et qui sont à cause de cela, difficiles à séparer de ces dernières. Cette raison seule devrait être suffisante pour qu'un cultivateur intelligent donne toute sa préférence à la semence inspectée.

Une arme à deux tranchants

Un rapport que vient de publier le Ministère de l'Agriculture à Ottawa montre que les frais de transport sont un facteur important à considérer dans la distribution des récoltes spéciales. Prenons par exemple les carottes hâtives, dont l'Est du Canada fait venir de grandes quantitées du Texas et des Antilles britanniques, tandis que dans la région de la Côte du Pacifique les producteurs de la Colombie britannique exportent une quantité considérable de ces légumes aux districts du Pacifique des Etats-Unis.

Le contrôle aide la production

Un rapport que vient de publier la Division de l'Industrie animale montre que la production moyenne de 11,623 vaches pendant une période de lactation de huit mois a augmenté de 610 livres de lait et 48.03 livres de gras de beurre, au cours des cinq années qui ont pris fin en 1930. Nous voyons également qu'en 1930 le nombre de vaches dont la production atteignait ou dépassait 300 livres de gras de beurre a augmenté de 1,451 depuis 1928.

Achetez de la semence inspectée

La Division fédérale des Semences appelle spécialement l'attention du public sur les services que peut rendre la Division d'inspection des semences en vue de la lutte contre les mauvaises herbes sur les fermes canadiennes. Dans tous les districts où l'on produit des graines de graminées et de trèfle se trouve un inspecteur de la Division des semences, qui inspecte la graine offerte en vente pour la semence et qui fournit des renseignements au sujet du nettoyage et de l'inspection. La semence qui est soumise à l'inspection doit être parfaitement nettoyée, et débarrassée des graines de mauvaises herbes et des saletés, avant d'être soumise au classement. On peut faire faire ce nettoyage par un établissement régulier de nettoyage, ou à défaut d'établissement de ce genre, par le crible sur la ferme, qui travaille d'une façon raisonnable lorsqu'il est pourvu de tamis convenables.

Le Canada est le plus grand exportateur de blé du monde

Washington. — Le Canada a fourni 35 pour 100 des exportations mondiales totales de blé 1927-28 à 1929-30, dit une brochure du ministère du Commerce des Etats-Unis sur "le marché international du surplus de blé". L'Argentine vient en second lieu, avec 22 pour 100. Viennent ensuite les Etats-Unis, avec 20 pour 100, l'Australie, 10 pour 100, la Russie, 6 pour 100 et les autres pays, 7 pour 100.

Le Royaume-Uni est de beaucoup le plus grand acheteur du monde. Il importe environ 75 pour 100 de sa consommation annuelle totale. Sa récolte est bien au-dessous de ses besoins. La France, l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne ont souvent de grosses récoltes et leurs importations varient d'une année à l'autre. Sur un total d'exportation de blé canadien de 228,480,000 boisseaux en 1930-31, le Royaume-Uni en a acheté 30,000,000 de boisseaux de plus que l'année précédente, mais moins qu'en 1926, 1927 et 1928.

La demande de boeuf marqué augmente

La ménagère intelligente recherche la qualité dans tout ce qu'elle achète; c'est un principe bien connu des commerçants de détail. La demande croissante du boeuf marqué, très générale aujourd'hui dans tout le Canada, fournit une nouvelle preuve à l'appui de ce fait. Un rapport que vient de publier le Service des bovins de la Division fédérale de l'industrie animale, montre que les ventes de boeuf classé conformément aux types modèles du Gouvernement et portant une marque officielle, rouge et bleue, ont atteint, en février, le chiffre de 1,549,558 livres.

Il est à noter également que presque toutes les meilleures boucheries et les bons magasins de détail offrent du boeuf classé dans leur comptoir de viandes pour attirer les clients.

Comment acheter sagement

La "Canadian Steel Corporation Ltd.", est surtout intéressée dans la fabrication de la clôture de ferme "Ojibway". Notre expérience avec les marchands de ce produit nous a permis de faire certaines constatations et de les résumer en ces Cinq Points d'Achat Intelligent:

1.—Savoir ce que l'on veut. Que de fois, fermiers et fermières achètent ce dont ils n'ont pas besoin, tout simplement parce qu'ils se laissent intimider par l'agent. Les hommes sont surtout victimes de la propagande que font certains marchands ou agents et se laissent facilement influencer.

2.—Savoir pourquoi on le veut est un point très important. La plupart des marchandises peuvent servir pour autre chose que le but qu'a motivé leur achat. Par exemple, l'une de nos clôtures protège le bétail contre la foudre. Pas entièrement peut-être, mais enfin, cela peut aider. Le fermier qui voit un taureau de prix frappé par la foudre aurait été heureux de songer à cela quand il a fait son achat.

3.—Connaitre le manufacturier. Les bonnes récoltes ne poussent pas sur les terrains arides. De même, on ne peut s'attendre à trouver de la qualité dans un produit si le manufacturier ne dispose d'un capital qui lui permette d'acheter les meilleurs matériaux aux plus bas prix. Informez-vous chez votre marchand des ressources dont dispose le fabricant, du genre de main-d'oeuvre qu'il emploie, de son matériel.

4.—Savoir ce que cela coûte. Etudiez cette question d'après le point de vue du banquier qui réussit. Il mesure toutes choses en termes d'intérêt. Quand vous échangez votre argent pour un produit, songez que, quel que soit son usage, vous ne cessez de payer pour ce produit aussi longtemps que vous vivez. Si vous payez $500 pour clôturer votre ferme, le taux d'intérêt que vous auriez pu obtenir sur cet argent est celui qui vous payez pour l'usage de cette clôture qui, éventuellement, sera remplacée. En achetant, voyez à ce que vos produits durent longtemps et ne vous coûtent pas double intérêt.

5.—Savoir comment s'en servir. Cela signifie, ne prendre aucun risque sur l'usage du produit. Les produits qui valent la peine d'être achetés sont accompagnés d'instructions sur la manière d'installer et mettre en usage. Si vous avez quelque doute, écrivez directement au manufacturier. Non seulement vous obtiendrez les renseignements et le secours désirés; mais le manufacturier appréciera hautement votre courtoisie.

Le Gascon. — A Chicago, j'ai vu des machines qui s'emparent d'un cochon vivant et qui, au bout d'une heure, le font ressortir à l'autre extrémité transformé en charcuterie.

Le Marseillais. — Té, mon bon, tu ne m'apprends rien. Il existe précisément les pareilles chez nous. Seulement, elles sont plus perfectionnées. Quand l'opération est terminée, on goûte la charcuterie, et, si elle ne plait pas, on n'a qu'à faire machine en arrière: le cochon sort de l'autre côté tel qu'il était entré!

GUIDE COMMERCIAL DE LA LIBERTÉ

Trouvez les Lettres Manquantes cette Semaine

Quand vous les aurez trouvées, elles épelleront **NEAL BROS.**

Nous avons omis à dessein huit lettres des annonces paraissant dans cette page. Une fois trouvées et mises dans l'ordre voulu, ces lettres donneront les mots NEAL BROS. Lisez les annonces très attentivement et trouvez les lettres manquantes. Inscrivez-les en mentionnant les mots et les noms des annonces où les lettres ont été omises et adressez immédiatement votre réponse à la "Liberté", 619, ave. McDermot, Winnipeg. On tiendra compte à la fois de l'exactitude, de la netteté et de l'originalité. Les réponses seront examinées par un comité impartial et les noms des gagnants seront publiés dans deux semaines. Les employés du journal et les membres de leurs familles ne peuvent prendre part au concours. Les réponses doivent nous parvenir au plus tard samedi de la semaine prochaine, à 10 h. du matin.

LES PRIX SERONT ACCORDES COMME SUIT:

1er prix, $3.00 — 2ème prix, $2.00 — 3ème prix, $1.00 — 4ème prix, $1.00

EN PASSANT

La langue de la clarté

Charles-Quint disait: "Je parle à Dieu en espagnol; aux dames en italien; aux hommes en français et à mes chevaux en allemand."

Il faisait la part assez belle au français. C'est bien en effet la langue des hommes, car c'est celle de la raison et du commandement.

Voici le jugement que portait sur elle le savant américain, MacDougall Hawkes:

"Aucune langue ne comporte tant de nuances et de la finesse de pensée que le français; en conséquence, aucune n'offre un instrument aussi délicat pour l'éducation de l'esprit. Le français, grâce à sa précision, convient excellemment aux mathématiques, à la chimie, à la physique, à la médecine; tout étudiant en sciences devrait être capable de lire les traités scientifiques en français. Le français, a-t-il ajouté, est la langue d'une grande partie du Canada, de la Belgique, du Luxembourg, de la Suisse, d'Haïti. Il est, en outre, dans une large mesure, le langage des affaires, de la culture, de la diplomatie; en Russie, en Hollande, en Espagne, en Portugal, en Italie, en Grèce, en Turquie et dans une partie des Balkans, sans compter les vastes pays de l'Amérique du Sud où une grande partie des affaires est traitée en français. Le français est donc une langue universelle, qui doit être familière à quiconque a des intérêts ou des relations à l'étranger. L'intérêt des Etats-Unis demande que le plus grand nombre possible des citoyens soit capable d'écrire et de parler français."

C'est la langue de la clarté! Les idées se filtrent en passant par nos vocables et s'ordonnent dans notre construction grammaticale. Les Allemands se moquent de cette qualité et lui opposent la profondeur: mais tout le monde sait ce que veut dire ce mot, et eux-mêmes ne l'ignorent pas, puisqu'un de leurs savants disait: "Je ne comprends mes ouvrages que quand ils me reviennent de Paris traduits en français."

Les richesses de l'argot

On a dit qu'il y a 80 mots d'argot synonymes pour signifier l'ivresse, 54 pour signifier l'argent, 50 pour exprimer le mot "tête".

Je ne sais pas si c'est exact, je ne les ai jamais comptés. En tout cas, en voici quelques-uns pour signifier l'état divresse: être allumé, être asphyxié, être bien, avoir sa pointe, être gai, être en train, être parti, lancé, ému, attendri, voir en dedans, être éméché, teinté, être poivre, pompette, avoir un coup de soleil, avoir son plumet, sa cocarde, être raide comme la justice, avoir sa pente, être dans le brouillard, etc.

La tête, en argot, s'appelle la boussole, la sorbonne, la tranche, la boite à surprise, la boule, la balle, la calabasse.

Le visage devient la trombine, la frimousse, la binette.

La mort s'exprime par défier la parade, passer la rive gauche, descendre la pente, recevoir son compte, n'avoir plus mal aux dents, casser son cable, casser son fouet, dévisser son armure, déchirer son tablier, manger les pissenlits par la racine, mettre la table aux asticots, graisser ses bottes, avaler sa langue, casser sa pipe, perdre le goût du pain.

A chacun son papier

Comment choisir son papier à lettre? Il faut quand on veut écrire:

Au Pape, du papier jésus.

Au roi de Saxe, du papier porcelaine.

Aux voyageurs, du papier parchemin.

Aux canotiers, du papier à la rame.

Aux rois, du papier couronne.

Aux jeunes filles, du papier mousseline.

Aux amazones, du papier cavalier.

Aux géomètres, du papier carré.

Aux soldats, du papier aux armes.

Aux patineurs, du papier glacé.

Aux buveurs, du papier gris.

Aux grands, du papier ministre.

Aux créanciers, du papier timbré.

Aux jardiniers, du papier vergé.

Aux cuisiniers, du papier pelure d'oignon.

Aux aveugles, du papier brouillard.

Aux gens d'ordre, du papier réglé.

Aux conquérants, du papier grand aigle.

Aux asthmatiques, du papier goudron.

Aux financiers, du papier écu.

Aux vignerons, du papier raisin.

Aux élégants, du papier de soie.

Aux ivrognes, du papier buvard.

La population du Canada

Ottawa. — Le rapport final du recensement fixe à 10,374,196 la population du Canada. En 1921, elle était de 8,787,949. La Colombie-britannique accuse la plus forte augmentation, soit 32.25. Puis viennent l'Alberta, 24.33; Québec, 21.76; la Saskatchewan, 21.69. L'Ile du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse et les territoires du Nord-Ouest accusent une diminution. La population des provinces est: Ile du Prince-Edouard, 88,038; Nouvelle-Ecosse, 512,846; Nouveau-Brunswick, 408,219; Québec, 2,874,255; Ontario, 3,431,683; Manitoba, 100,139; Saskatchewan, 921,785; Alberta, 731,605; Colombie-Anglaise, 694,263; Yukon, 4230; Territoires du Nord-Ouest, 7,133.

En correctionnelle

Un voleur, traduit devant la police correctionnelle, niait énergiquement le vol commis.

— Mais, dit le juge, voilà six témoins qui vous ont vu prendre un porte-monnaie dans la poche de votre voisin.

— Six témoins! La belle affaire!.. Je puis, Monsieur le juge, vous en amener six cents qui ne m'ont pas vu!

Concours de Lettres Manquantes

Pour la semaine du 30 mars 1932

LETTRES MANQUANTES

W omis dans "Winnipeg"—John Bull Company.
E omis dans "livres"—Lasker Bookshop Ltd.
S omis dans "moins"—Codville Company Ltd.
T omis dans "produit"—Frank H. Wiley.
E omis dans "meilleure"—Carter Latter Motors.
R omis dans "printemps"—Neal Bros.
N omis dans "enfants"—A. Jacques.

M omis dans "lampes"—E. Nesbitt Ltd.
A omis dans "autos"—Moore's Taxi.
L omis dans "Grill"—Hôtel St. Charles.
T omis dans "votre"—Canada National Fire Ins. Co.

NOMS DES GAGNANTS

1er prix: $3.00—Mme A. Licoppe, 294, rue Hamel, Saint-Boniface.
2e prix: $2.00—Mlle Léo Dumaine, Lorette, Man.
3e prix: $1.00—Mme J.-R. Bouvier, Saint-Lazare, Man.
4e prix: $1.00—M. Georges Pépin, 139, rue Masson, Saint-Boniface.

Envoyez encore cette semaine

Cette page spéciale d'annonces paraît encore cette semaine. Essayez de nouveau de décrocher un de ces prix. N'oubliez pas que nous tenons compte de la netteté, de la correction et de l'originalité de réponses.

A méditer

On ne réfléchit pas à la portée sociale de ses actes. Dans le monde social comme dans le monde physique, tout s'unit à tout. Rien qui ne serve à quelque chose. Chaque galet et chaque grain de sable contribue à la dimension des plages où nous respirons l'air du large; chaque goutte d'eau apporte son appoint au mouvement lent et rapide des rivières et des fleuves; chaque feuille entre pour sa part dans la parure du jardin et de la forêt. Ainsi chacune de nos pensées, de nos paroles, de nos actions, a son rententissement dans la vie sociale. S'en souvenir lorsqu'on est mû à penser, à parler et à agir pour le mal, pourrait arrêter l'être individuel sur le point de se dévoyer; mais il est bon surtout de se le rappeler pour le bien, afin de travailler davantage à sa sanctification personnelle, en considération du bien commun qui en résultera par le seul fait d'une mesure plus pleine.

Mgr TISSIER.

Le coeur est cette partie de l'être humain qui, malgré tous les outrages subis, tous les orages traversés, toutes les blessures reçues, est toujours prêt à de nouvelles douleurs. — Robert de Machiels.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

Si... vous êtes fatigué de mettre de la glace dans votre glacière.

Si... vous vous réveillez la nuit en vous demandant si vous avez vidé le "drip pan".

Si... vous avez eu des aliments gâtés le lundi, votre glace étant fondue depuis la veille,

Si... vous voulez que tout cela cesse comme par enchantement,

ACHETEZ LA "GLACIERE NORGE" CHEZ FONTAINE & COMPAGNIE

A titre de réclame, nous vous installons gratuitement une prise de courant pour votre glacière et une autre pour la superbe pendule électrique que nous offrons à tout acheteur de la "GLACIERE NORGE"

FONTAINE & COMPAGNIE
165, ave. Provencher Tél. 201 425

A LOUER ou à vendre: Maison absolument moderne à Saint-Boniface, moitié prix; propriétaire forcé de s'en aller dans l'Est. Six pièces, boudoir, balcon-dortoir, foyer, système à eau chaude; en parfaite condition. Libre dans une semaine. Ouverte pour inspection en tout temps. S'adresser à **Boîte 167 la "Liberté", Winnipeg, Man.** 46

A LOUER — Maison en briques, 9 pièces, moderne et à proximité des écoles et du tramway. $10 par mois. 272, rue Desautels. S'adresser à **376, rue Desautels.** 46p

MAISON DE PENSION de famille — On prendrait aussi personnes âgées, hommes ou femmes bien portants. Bonne cuisine. S'adresser à **J.-B. Lorrain, 231, rue Langevin, Saint-Boniface.** 46p

ON DEMANDE — Bungalow moderne de 5 ou 6 pièces, à Saint-Boniface, pour locataire particulier ayant une position assurée. **Tél. 204 464.** 46

A LOUER — Suite de 3 pièces, poêle électrique, eau chaude. **379, rue Deschambault, Saint-Boniface.** 46p

A LOUER, à Lorette: Terre de 120 acres, prête à ensemencer. S'adresser à **E. Prénovault, 334, rue Ritchot. Tél. 201 521.** 46

MEUBLES A VENDRE — Poêle à l'huile, gramophone, lits, chaises, tables, bureaux de chambre à coucher. S'adresser à **346, rue Langevin, Saint-Boniface.** 46p

AU SACRE-COEUR

Décès et funérailles

Mme Philippe Lessard, née Marie Lecuyer, est décédée le 8 avril au soir, à l'âge de 66 ans et sept mois. Native du Missouri, elle vint au pays en 1882, et s'établit à Winnipeg en 1903. Mariée il y a 43 ans, son époux lui survit.

Les funérailles eurent lieu lundi dernier, à 9 h. 15. Le R. P. I. Desautels, O.M.I., chanta le service, ayant comme diacre et sous-diacre les RR. PP. J.-B. Beaupré et A. Veilleux. De l'église du Sacré-Coeur le cortège se rendit au cimetière Sainte-Marie, où la défunte reposera son dernier sommeil.

A son digne époux et aux membres de la famille nos sincères condoléances.

La Société Saint-Jean-Baptiste

La réunion mensuelle de la Société Saint-Jean-Baptiste fut encourageante. Les rapports du secrétaire et du trésorier adoptés, les nouveaux membres admis, les correspondances lues, les lauréats du concours de Boston proclamés: MM. Durand et J. Carignan, l'on s'occupa de la question de la célébration de la fête nationale, qui aura lieu le 26 juin. Pour assurer le succès de cette célébration, l'on forme un comité à cet effet.

A la suite de l'assemblée générale, M. Philippe Gagnon donna une conférence sur le "gouvernement responsable". M. H. Sala présenta l'orateur et M. G. Joyal le remercia.

Les Enfants de Marie

La partie de cartes du 10 avril a eu de bons résultats. Il faut en remercier les organisatrices, les Enfants de Marie. La distribution des prix et le goûter firent suite au programme musical, où Mlles Collette Landry, J. Barker, Y. Sala et Mme G. Laflèche attirèrent des applaudissements nourris. Grand merci!

A quand la prochaine partie de cartes? Dimanche prochain.

Séance le 3 mai

Les écoliers préparent depuis assez longtemps une séance. Elle aura lieu le 3 mai. Nous donnerons une idée de son programme dès que les détails en seront arrêtés. Prix d'entrée, 35 sous.

Ligue de Quilles

En présence de spectateurs nombreux et enthousiastes, le club Comeau remportait samedi dernier le championnat de la ligue par un total de 2,013 points contre 1,978 du club Bédard. Sans établir de record exceptionnel, les parties furent intéressantes par quelques beaux scores et surtout par l'ardeur des joueurs. Gagnants et perdants méritent nos félicitations.

Moyennes individuelles pour l'année

Demoiselles: H. Léger, 169; J. Vien, 167; Y. Sala, 151; N. Morier, 151; A. Vien, 149; M. Quinn, 139; I. Guilbert, 137; J. Fortier, 137; Y. Léger, 133; L. Bédard, 132; B. Vien, 131; H. Provost, 131; C. Regimbal, 125; J. Blanchard, 124; E. Touchet, 109; E. Jobin, 109.

Messieurs: D. Belair, 199; P. L'Heureux, 195; Sala, 192; Bédard, 191; B. Léveillé, 187; Baudry, 180; G. Léveillé, 180; Delorme, 163; Vien, 160; Larivière, 160; Pélissier, 156; Comeau, 153; A. L'Heureux, 153; Gauthier, 146; Couture, 138; Cormier, 119.

Records

Records d'équipes — Haute partie avec handicap: équipe L'Heureux, 978; hautes trois parties avec handicap, équipe Comeau, 2434; plus de 200: équipe L'Heureux, 76.

Records individuels pour demoiselles — Haute partie: Yvette Sala, 277; hautes trois parties: Yvette Sala, 636; plus de 200: Juliette Vien, 17.

Records individuels pour messieurs — Haute partie: G. Bédard, 354; hautes trois parties: G. Bédard et P. L'Heureux, 740; plus de 200: P. L'Heureux, 38.

Samedi prochain, la ligue tiendra une soirée récréative dans les salles du Club Amicus, à 8 h. 30. Membres et amis sont invités. Les billets se vendent 50 sous et on peut les procurer de l'un des officiers. A cette soirée aura lieu la présentation des prix.

POUR RIRE

Conte silésien

Un paysan avait trois filles.

La première épousa un gentilhomme, la seconde un musicien, la troisième un paysan.

L'aînée dit: C'est moi qui ai fait le meilleur choix: le matin, je m'éveille au son du cor de chasse.

La seconde dit: Non, c'est moi: le matin, en m'éveillant, je vois, surpendu à la muraille, le violon orné de rubans roses.

La troisième dit: C'est moi qui ai fait le meilleur choix: le matin, je descends à la grange, je vois battre le blé, et je vois ensuite de beaux écus tomber dans nos coffres.

Quand vint la fête de Pâques, le laboureur tua un boeuf. Il invita à dîner le gentilhomme ruiné et le musicien sans emploi.

Le musicien joua du violon, le gentilhomme dansa. Le laboureur était assis à table et riait de bon coeur.

Sports et parapluie

Un touriste bâti en hercule avait laissé dans le vestibule d'un hôtel son parapluie au portemanteau, avec dessus cette inscription:

"Ce parapluie appartient à un homme qui peut donner un coup de poing de la force de 300 livres... Reviendrai dans dix minutes."

Effectivement, dix minutes après, il revient pour prendre son parapluie. Mais, à sa place, il trouve une pancarte:

"Cette carte a été laissée par un homme qui peut courir 35 milles à l'heure... Ne reviendrai pas."

Tête du touriste!...

Remarque

Il y a des hommes qui tirent vanité de leur calvitie, sous prétexte que cela donne l'air crâne.

Une lectrice de plus

Madame X..., femme d'un écrivain qui ne parvient pas à imposer ses peuvres au public, vient de prendre auprès d'elle sa nièce, jeune personne devenue orpheline.

Son mari a fait d'abord quelque opposition, mais il s'est incliné devant cet argument irrésistible.

— Songe, mon ami, que, désormais, nous serons deux à te lire!

Protocole enfantin

La toute petite fille, pour la première fois, a été conduite à l'église. A un moment, elle voit tous les fidèles qui s'agenouillent et, tout bas, questionne:

— Qu'est-ce qu'ils font, dis, maman?

— Leur prière.

Alors la petite fille, dans sa stupéfaction, et songeant qu'elle ne pratique pas ainsi, elle, s'écrie tout haut, dans sa surprise:

— Comment! ils font leur prière sans se déshabiller d'abord?

La maison

— Je ne fume pas, disait un monsieur. Quelle économie! Vous ne savez pas qu'en vingt ans, vous pouvez, si vous supprimez les dépenses occasionnées pour l'achat du tabac, réaliser de quoi bâtir une maison!

— Et vous ne fumez pas depuis combien de temps?

— Depuis vingt-cinq ans!

— Et où est votre maison?

— Je n'en ai point, dit l'homme

Naïveté

Un naïf était assis dans un jardin public, derrière une jeune fille avec laquelle il aurait bien voulu lier conversation; mais il ne savait comment débuter.

Un insecte venant se poser sur la mante de la jeune fille, une inspiration vint au jeune homme.

— Mademoiselle, lui dit-il, vous avez une bête derrière vous.

— Ah! Monsieur, pardon, fit la demoiselle avec un petit cri d'effroi: je ne vous avais pas vu.

Mots d'enfants

Entendu au retour de la messe, dans une petite rue voisine de l'église:

— Quel âge que tu as?

— Sept ans.

— Moi, j'ai six ans; l'année prochaine on sera du même âge.

Ah! ces enfants modernes!

Jean-Pierre, quatre ans et demi, aime beaucoup son petit frère, de deux ans plus jeune, et ne le quitte guère.

Celui-ci étant un peu malade, sa mère lui administre un... lavage d'intestin.

Alors Jean-Pierre s'écrie, plein d'admiration:

— Oh! maman, tu lui fais son plein d'essence!

Du tac au tac

Un sot raillait un homme d'esprit sur la longueur de ses oreilles.

— Il est vrai, lui répondit la personne raillée, j'ai des oreilles trop grandes pour un homme, mais convenez que vous en avez de trop petites pour un âne.

Le clergé catholique

Cité Vaticane. — Mgr Ottaviani, sous-secrétaire d'Etat, a offert au Souverain Pontife l'annuaire pontifical de 1932. D'après cet annuaire, il y a présentement 55 cardinaux et 1,609 archevêques et évêques. Voici le nombre des archevêques et évêques dans chacune des parties du monde: Europe, 673; Amérique, 445; Asie, 277; Afrique, 140; Océanie, 74.

Les Etats-Unis comptent 109 archevêques et évêques. Le Canada en compte 45, le Mexique, 34; l'Argentine, 10; la Bolivie, 11; le Brésil, 74; le Chili, 13; la Colombie, 27.

Pièces de monnaie hitlériennes

Berlin. — Des pièces de monnaie spéciales vendues par le parti national-socialiste d'Adolf Hitler constituent la dernière nouveauté en politique allemande.

Ces pièces de 20 et 50 pfennigs et de 1 mark sont vendues pour garnir la caisse du parti. Elles constituerent, disent les nazis, la monnaie du "troisième Reich" fasciste.

* * *

Devait se lever à chaque heure

"Pendant trois mois je dus me lever à chaque heure de la nuit et il me fallut consulter un docteur, mais son remède ne m'aida aucunement. C'est alors que je commençai l'usage du Novoro du Dr Pierre et j'en pris régulièrement pendant quatre mois jusqu'à ce que cela me remît sur pieds. Je ne puis assez recommander chaleureusement cette médecine", écrit M. Wm Wellman, de Carrollton, Mo. Cette remarquable préparation à base de plantes médicinales fortifie les fonctions de l'estomac, augmente le flux urinaire, règle les intestins et elle vous sera d'un grand secours pour conserver une bonne santé. Si vous ne pouvez l'obtenir dans votre voisinage, envoyez un dollar au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501, Washington Blvd., Chicago, Ill., pour une bouteille d'essai qui vous sera envoyée franco de port.

Livré exempt de douane au Canada.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 h. (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lévêque.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres 3 h. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

LES ENFANTS CRIMINELS

En feuilletant les liasses de la "Gazette du Palais", on trouverait dans quelque numéro datant de 1912 ou 1913, si je ne me trompe, le document exact, comprenant lieu, date, circonstances de l'histoire judiciaire que je vais raconter. Je n'y recours pas avant de commencer ce récit, persuadée que la substance de ce fait-divers, sa nature singulière, la leçon qu'il donne, les lois constantes qu'on peut en dégager, condensées par l'action des années au fond d'une mémoire qui reçut du drame, sur le coup, une si vive impression, seront mieux garanties en vérité et en vie que le texte sèchement imprimé sur du papier.

* * *

C'était une bonne vieille habitant une maison isolée dans un village de France.

On la voit assez bien sur cette seule donnée. Il s'agit d'un type si généralement répandu dans nos campagnes! Qui ne l'a connue!

Voilà cinquante ans [illegible] fraîche brunette sans timidité et [illegible] bon bec, c'est-à-dire de parler net et gai, sachant river son clou à qui le méritait et jeter en riant ces petites flèches françaises de l'esprit qui sortent [illegible] de la race. Elle chantait [illegible] à l'harmonium pour le Mois de Marie. Elle ne manquait ni messe ni vêpres le dimanche et son [illegible] savait, par confession, que c'était une bonne fille pure et droite. [illegible] aussi fanant et moisson- [illegible]

hypocrites. Elle fait des mots sans le savoir, soit contre les méchantes filles, soit à la louange des sages. Voilà tous ses sermons. Mais on aime bien sa vieille morale et l'on craint ses sentences, si légères qu'elles se montrent. Au surplus, sa compagnie plaît plus que celle d'une jeune femme. "On n'en fait plus comme ça", disent les garçons.

C'est son esprit. C'est aussi son coeur. Les confitures qu'elle fabrique l'été, ce sont les petits enfants du pays qui les mangent, ou les femmes en couches, ou les malades. Quand une mère de famille est conduite à l'hôpital de la ville, c'est Marie qui garde la marmaille. Elle ne donne pas d'argent, ce serait contraire à l'usage, mais c'est de sa peine qu'elle fait cadeau. Ou bien ce sont des aumônes en nature. Une poule au pot, un pain de six livres. Les mauvaises gens la disent avare. A la vérité, elle a l'économie dans le sang. Serait-elle autrement, la vieille Gauloise qu'elle apparaît, si typique avec sa langue hardie, sa bonne sagesse et son bas de laine? Avare point. Mais [illegible], l'esprit volontiers tourné vers le magot que ses enfants trouveront à sa mort: grattant, pour le grossir, ici trois sous de fromage, là douze de bifteck, [illegible] sauf quand il s'agit de les porter à la ferme des Trois Pipes où gît un tuberculeux.

Marie en tout cas passe pour riche. Elle ne l'est pas, mais fait partie de ceux à qui l'on prête à cause du beau linge dont crève son armoire de chêne, du fin mérinos de sa robe des dimanches, d'un air d'abondance qui [illegible] respire chez elle.

C'est une petite maison cubique, la première du bourg, sur la grand'route. Il faut parcourir ensuite 40 mètres avant de trouver le maréchal ferrant. Au rez-de-chaussée, il y a la salle-cuisine et à droite la resserre pour les oignons et les haricots secs dont la porte ouvre sur le potager. Entre les deux se branche au fond [illegible]

[illegible]

de lainages et de linge bien frais. Un bonnet blanc enserre ses cheveux, une camisole à petits plis cache son gros [illegible] quand, péniblement, par ce soir d'hiver, elle se hisse sur le catafalque où elle va s'étendre. Il n'est que de s'y prendre bien: la pointe du pied au rebord du lit, un genou plié sur la rondeur du matelas — aïe, mes rhumatismes! — et la voilà déjà qui s'allonge en riant toute seule de son tour de force.

Elle ressemble ce soir à la mère-grand du Petit Chaperon Rouge, sur ce vaste lit de parade blanc et cramoisi, avec sa bonne figure fripée et ses joues bien rondes dans l'oreiller. C'est l'heure où le passé lui revient: la mort de son pauvre mari; le mariage de ses filles: sa bouche édentée décoche un sourire malin à l'aîné de ses gendres qui avait l'air si benêt, le jour des noces. Est-ce quatorze ou dix-sept cents francs qu'avait coûté le repas chez la Mère Albert? Et sa mémoire travaille à reconstituer le menu. L'entrée lui manque. Ce n'était pas du lapin, non...

"Neuf heures sonnent à la paroisse. On dit que la bonne de M. le curé est somnambule, qu'elle va au puits tout endormie. Que doit dire M. le curé quand il entend grincer la chaîne?

Les idées de la bonne vieille commencent à s'embrouiller. Voici que dans son assoupissement, elle croit reconnaître ce bruit de chaîne. Puis elle remonte un instant à la surface de la connaissance. "Mais non, ce sont les rats dans le grenier. Ils s'en donnent à coeur joie depuis que la minette a fait son petit au cellier." Et ses yeux se referment.

Le bois craque dans la maison. Signe qu'il faut prier pour les défunts, pense Marie mal éveillée et qui n'en a plus le courage. Elle glisse enfin au profond sommeil. Onze heures sonnent sans qu'elle les sache. Alors c'est le grand silence dans le village. Majesté du silence, solennité que nulle musique n'égale!

Il y a un long, très long cliquetis dans la serrure, grignotement du fer par une bête hésitante. Pendant un siècle, Marie l'entend dans ses ténèbres mentales, l'interprète, l'impute à des causes fantaisistes, la machine à coudre de sa bru, la faux de son fils Jules un beau matin abattant la masse des trèfles rouges dans un champ. Mais le cliquetis finit par limer les sens tirés du sommeil qui emprisonnait Marie. Elle s'en échappe avec la connaissance [illegible]

[illegible]

[illegible] chose cette fois ne s'oppose à ses mouvements. Leste et souple, elle a tout fait en moins d'une minute, excitée par ce qu'elle entend à présent. En effet, derrière la porte, on parle. Soudain, un formidable bruit: l'assaut contre la menuiserie qui cède avec un craquement de planches déchirées. Et la mère-grand du Petit Chaperon Rouge n'est pas plutôt dressée en bon ordre sur son grand catafalque, avec son bonnet de lingerie, sa camisole bien repassée et son air de vieille Gauloise qui défie le danger que les deux mauvais garçons qui depuis une heure s'essayaient à démonter sans bruit la serrure pour surprendre leur victime en son sommeil, brusquant l'attaque, le couteau à la main, sont devant elle, éblouis par la lumière, plus affolés que leur proie.

La vieille, tu vas nous dire...

Mais elle qui les domine du haut de ce lit majestueux, les reconnaît. C'est Crozant et Lereduc, du bourg voisin, deux gamins qui n'ont pas encore fini de grandir. Elle les regarde, les interrompt.

Qui c'est, mes pauvres enfants, qui vous a dit de venir me tuer? Vous avez donc point de grand'mère?

Elle les regarde toujours. Elle voit les deux ovales tout blancs de ces visages où brillent des yeux dilatés par l'alcool, l'alcool dont les garnements se sont allumés avant le "coup". L'aîné a dix-sept ans; ils sont en veste de semaine, le foulard au cou. Ils s'excitent à la sauvagerie, qui ne les a pas encore envahis autant qu'ils n'en grimacent pour terroriser la vieille femme, sur laquelle ils auraient déjà sauté si elle ne les eût en quelque sorte commandés du haut de ses matelas.

C'est le plus jeune, Lereduc, car Crozant, en entendant cette voix est devenu comme un somnambule qu'on réveille, qui reprend:

On ne te tuera pas, la vieille, si tu...

Tais-toi, interrompt de nouveau la Marie. Parle point. Bouge point. Garde ton couteau. Ça que vous voulez faire, vous le ferez t'à l'heure. Premier, il faut qu'on cause, méchants garçons, vermine, petites vipères! Vous n'avez point honte? Venir tuer une vieille dans son lit? J'ai point de tranchelard, moi, j'ai point de fusil croché au mur; et regardez mes mains que les rhumatismes ils ont mises de traviole. Je peux-t'y me défendre, dites, mes petits gars? Allez, allez, vous risquez bien d'attendre un moment. Mon argent, que vous venez voler, il est là, dans l'armoire de chêne [illegible] que je ne vous en donnerai pas la clef, que vous la défoncerez plutôt à coups de talon! [illegible] ne s'envolera pas. Bertrand, le maréchal [illegible] m'a point entendue quand [illegible] Vous pouvez être bien tran[quilles] [illegible] Restez point là plantés com[me] [illegible] Approchez. C'est [illegible] Crozant [illegible] maître [illegible] dernière [illegible]

[illegible]

dans le feu comme moi. J'entre dans mon potager, le jour que brûlait la vieille grange à Mathieu, là, en face. "Vive Lereduc!" que les gens criaient. Tout le village en était électrisé. Un homme net comme l'or, ton père; juste comme la balance du pharmacien; qu'a jamais fait tort à personne et que le sous-préfet lui tire son chapeau quand il vient au Comice. D'où, mon Dieu! d'où qu'ils ont eu, ces parents-là, une vermine comme vous, que demain à cette heure-ci, vous serez à vous dire: "Qui que nous avons fait de tuer cette pauvre bonne femme!"

Un phénomène s'est passé. Les deux jeunes gaillards qui arrivaient ivres de leur férocité, emportés par le mouvement propulseur d'une résolution péniblement arrêtée, d'abord, mais douée maintenant de tout l'élan acquis, ont reçu un choc. L'effort mis en oeuvre pour enfoncer la porte devait normalement les conduire jusqu'à l'accomplissement immédiat du meurtre, en un seul temps. Une autre force est intervenue là, dès l'entrée, quand la vieille a dit: "Vous avez donc point de grand'mère?" Avant même: quand elle les a regardés de ses larges prunelles chaudes, si chargées du fluide de son âme.

Seize ans! Dix-sept ans! Ils ont cet âge où l'homme adolescent n'est qu'un chaos. Il y a, dans cet âge, un instant fatidique où le jeune être en formation est moins une personne qu'un prélèvement sur l'espèce, un gabarit où apparaissent toutes les possibilités de l'homme dans le mal comme dans le bien. C'est une coupe plongée dans le bouillonnant fleuve humain et qu'on retire pleine en même temps de sa vase et de sa fraîcheur. Et nul ne sait ce qui va émerger dans la coupe.

Crozant et Lereduc en sont à ce stade angoissant. C'est là que le désir de l'argent les a mordus: Crozant, grand, efflanqué, et Lereduc, gringalet, l'ont ressenti vers le même temps. Journaliers agricoles, ils travaillaient souvent en équipe. Isolément, ils auraient pu refouler la boue montante. C'est la défense de l'adolescent intellectuel, à cet âge difficile, de s'enfermer en soi, d'abriter sa coupe tumultueuse des curiosités, des contacts, des influences. Taciturne, farouche, son âme accomplit solitaire le travail de décantation. Mais l'enfant du peuple cède à l'instinct de s'épancher, et, chez ces deux jeunes criminels, c'est par le limon même que leurs âmes avaient communiqué.

Aux fins de journées, dans leurs causeries amères après leurs premiers contacts rudes avec la vie, empreints de cette tristesse profonde inhérente à la jeunesse, ils avaient consolidé leurs raisons de révolte, leurs théories journalistiques, leur secret désir de braver l'ordre. Comme deux tisons au feu incertain se ravivent l'un l'autre, leur sauvagerie aussi s'était allumée. Il s'en était fallu d'une circonstance, leur rencontre, qu'ils ne fussent demeurés normaux. Aujourd'hui, ni l'un ni l'autre ne savait plus lequel avait eu le premier "l'idée".

Et les voici arrêtés, immobiles, devant leur proie. Ont-ils été atteints, car la chair de leur âme est encore tendre quoi qu'il paraisse, par des arguments directs et qu'il ne sert pas de mettre en question, comme le souvenir d'une mère disparue, d'un père héroïque? Se sont-ils souvenus, des les premiers propos de la Marie, d'aïeules ayant choyé leur petite enfance? Il est certaines douceurs de la vieillesse capables d'une emprise irrésistible sur l'enfant.

Ou bien seul l'aspect soudain de Marie a-t-il eu raison de leur délire criminel? Ce n'est pas en vain qu'une vieille femme a respiré soixante années dans la paix de l'ordre et du bien, ne cessant de tenir la main au fourmillement secret des pensées méchantes, au désir des mauvaises paroles, à tout instinct suspect. Il ne se peut qu'une majesté spirituelle n'irradie sa figure. De plus, n'y a-t-il pas dans le désir même du meurtre un état de réceptivité, amplificateur de toutes les impressions, et ne peut-on croire que cette sorte de grâce qui avait jailli là d'une vieille âme claire, ait rencontré chez ces jeunes âmes sauvages la nappe des eaux souterraines et pures? Il est aussi en psychologie une physique aux lois inéluctables.

Car ils se sont arrêtés. Le fait est [illegible] Les garnements [illegible] par les discours [illegible] expliquèrent-ils [illegible] Celle qui, à cette minute, [illegible] agoniser dans son sang, tranquillement assise sur son [illegible] vers les deux têtes [illegible] les considérant avec [illegible] les gouverna. Mais

elle ignorait encore jusqu'à quel degré elle [illegible] leurs âmes. Leurs mains, [illegible] mais toujours enfantines, n'avaient pas lâché les couteaux de boucher dont ils s'étaient munis comme pour saigner un animal. Marie ne doutait toujours pas qu'elle n'allât mourir. Seulement, elle avait eu cette suprême charité de soigner ces pauvres âmes damnées avant la sienne. Le mal, voilà ce qui l'avait terrorisée, l'esprit du mal chez des enfants et l'innocence corrompue, contraste affreux pour son vieux coeur noble. Elle avait cédé à sa tendance de conseillère, de prêcheuse, surtout d'amie de la jeunesse. Après tout, il y avait encore une conscience endormie derrière ces yeux glacés et ce regard horizontal d'enfants butés.

— Allons, reprit-elle en levant les mains, comme pour les repousser. Donnez-moi deux minutes, petits misérables, que je fasse devant Dieu mon acte de contrition, car s'il faut que je le voie t'à l'heure, j'ai besoin, premier, qu'il me pardonne toutes mes fautes.

Ils la virent se remettre droite sur son lit, tracer sur sa camisole le signe de la croix et prendre à deux mains son visage. Lereduc, le fils du pompier, le gringalet, le plus jeune, fixait les yeux sur ces vieilles mains cordées de veines, gonflées de noeuds comme du bois de chêne; la pointe des longs doigts atteignait les tuyaux du bonnet blanc quand la paume s'appliquait au menton. A la fin, il se détourna, sa lèvre inférieure se mit à trembler, il murmura:

Fais comme tu voudras, moi je peux plus...

Et l'on entendit le bruit que fit son couteau jeté à terre. Mais Crozant était homme déjà, plus lent à se défaire de cette rage affreuse qui le possédait; plus pénétré aussi de cet absurde sentiment d'honneur qui vous assujettit dans une méchanceté dont on rougirait de démordre. Il hésitait par honte du bien. Lereduc pleurait dans un coin de la chambre, mais lui restait immobile, à lutter contre la pitié. Lorsque les mains de la vieille tombèrent, il vit ses yeux bruns tout luisants et quelque chose d'irrésistible sur ses bonnes lèvres qui murmurèrent:

Je vous pardonne, mes pauvres gars.

Et elle se tut, les doigts joints, les yeux fermés, comme morte déjà. Crozant s'en fut ramasser le couteau de Lereduc et le posa avec le sien sur le tapis de la table ronde, au milieu de la chambre.

On ne vous fera pas de mal, dit-il, enfin dégrisé.

Le drame, à l'action toute spirituelle, à peine soulignée de quelques gestes, drame immobile, en somme, n'avait pas duré en tout plus de cinq ou six minutes. Il s'achevait dans ce silence qui régna un instant parmi les trois êtres entre qui un si extraordinaire rapport venait de s'établir. Enchiffrené par les larmes, ayant encore sa figure de petit garçon en pleurs, Lereduc revint vers le lit de Marie. Crozant en fit autant. Tous deux cédaient au besoin de se rapprocher d'elle. Cette vieille femme tutélaire les attirait, les envoûtait. Ils étaient là, collés à ses matelas, les yeux levés sur elle attendant d'elle une manne quelconque.

Pour Marie, elle avait peine à se défaire du cauchemar, à l'abolir complètement. Elle considérait les mains des enfants, puis leurs couteaux posés là-bas sur le tapis de la Samaritaine de Paris. Enfin, elle répéta sa question du début:

Mais qui c'est qui vous avait dit de faire ça?

Ils s'entre-regardèrent avec une douceur d'agneaux. La décantation accomplie, il ne restait plus en eux tout le limon tassé, pressé, introuvable au fond de leurs âmes — que le meilleur de l'homme, et par-dessus le meilleur, l'excellent, c'est-à-dire l'amour. Lereduc ne dit pas que Crozant avait parlé le premier "d'un coup à essayer". Ni Crozant que Lereduc avait indiqué la Mère Marie comme "intéressante". D'ailleurs, le savaient-ils encore? Ils prononcèrent presque ensemble la phrase qui sort, et avec sincérité, de toutes les bouches criminelles, une fois l'exorcisme du mal achevé, cette phrase que tous les avocats et les casuistes judiciaires connaissent bien:

Nous ne savions pas ce que nous faisions. C'était plus fort que nous.

Car presque tous les coupables dégagent ainsi leur moi véritable, leur "personne" au sens absolu, du personnage qu'ils ont joué dans la période du crime, comme s'ils dénonçaient une complicité nouée un temps, dénouée ensuite, avec un partenaire maudit. Singulière attestation de l'esprit du mal et de ses mariages avec l'âme de l'homme!

Qu'ils eussent été fous, un moment donné, la simple et lucide bonne femme ne le mettait pas en doute. Et, assez forte pour avoir pardonné dans ce temps-là, et sous le couteau même, que devait-elle ressentir maintenant, après une telle conversion, pour les mauvais garçons qu'elle venait de rendre à l'ordre d'enfanter au bien! Elle lisait dans leurs yeux agrandis par l'angoisse, la confiance éperdue, une [illegible] Tous deux étaient là, blottis, accrochés à sa grande puissance, à sa domination. Elle saisit leurs mains, les pressa.

— Oh! mes pauvres petits gars, faut me promettre de changer. Moi, je ne me [illegible] pas, c'est dit. Je ne soufflerai mot à quiconque du coup que vous aviez ourdi.

Et déjà sa bonne humeur renaissait, elle riait:

— Une bouche cousue, la vieille Marie! Mais vous, les enfants, tâchez de ne pas lui faire affront. Si vous retournez au vice à cette heure, c'est sur elle que serait la honte, elle qui a cru en vous. Soyez plus méchants. On n'est point heureux d'être méchants. A grand hasard que vous vouliez mon argent. J'en ai point tant que vous croyez. Puis encore... dites-moi: qui que vous en auriez fait?

— C'était pour aller à Paris, dirent les deux pénitents.

Elle répéta:

— Aller à Paris! Aller à Paris! Ou à la guillotine. Mais, une supposition que vous auriez point été arrêtés, croyez-vous pas que l'assassin il lui reste dans lui une guillotine invisible qui le tue à petits coups?

Et elle parlait du remords, puis de l'autre joie contraire qui vient avec la poignée de main des honnêtes gens. Eux l'auraient écoutée jusqu'à l'aube. La grâce ruisselait en eux. Et ils se défaisaient de leur fardeau, racontaient le noir travail de leur préméditation et comment depuis cinq soirs ils rôdaient autour de la maison, étudiant les habitudes de la vieille femme, ses fermetures inattaquables, et pourquoi ils avaient résolu de s'introduire chez elle durant le jour en profitant d'une absence, car ils s'étaient assurés qu'elle laissait dans ce cas ouverte la porte de la resserre donnant sur le potager.

C'est derrière les rames des haricots qu'ils avaient trouvé une cache, au crépuscule, en attendant qu'elle allât au lait chez l'équarrisseur. Rapidement alors, ils s'étaient glissés jusqu'à la resserre avec l'idée de s'y dissimuler. Mais l'endroit n'était pas sûr. Rien ne disait que la Mère Marie ne viendrait pas aussi aux oignons pour la soupe. Et ils étaient montés au grenier pour s'y blottir dans la paille jusqu'à onze heures du soir.

"Ainsi, pensait à présent Marie, tandis que je dormais si tranquille, ils étaient au-dessus de ma tête à me guetter, ces mauvais garçons!"

Et la vieille femme frissonnait maintenant comme si, après sa magnifique bravoure, la peur prenait enfin sa revanche dans une alerte à retardement.

Mais le drame qui semblait terminé allait rebondir à l'instant même en un nouvel acte.

* * *

A l'heure où dans la nuit taciturne du village, l'appel de la vieille Marie avait retenti, Bertrand le maréchal, couché dans son lit avec sa femme, était tenu par des douleurs rhumatismales. Il eut de ses cris une perception très indistincte. Ce furent de ces sons que les sens obscurcis par le léger assoupissement nocturne, n'identifient pas sur-le-champ, bien qu'en état de veille. Mais intérieurement, en reformant ces sons dans sa mémoire, l'homme s'alarma. Cependant, la tiédeur du lit qui engourdissait son mal le rendait paresseux. Il finit par réveiller sa femme pour savoir si elle n'avait rien entendu. Eberluée, celle-ci ne comprit pas du premier coup sa question. Il y fallut une ou deux minutes. Plus nerveuse, elle sauta du lit et s'en fut ouvrir la fenêtre. En se penchant, elle dit qu'elle voyait de la lumière chez la Mère Marie et qu'elle entendait qu'on parlait dans sa chambre. Là-dessus, ils décidèrent qu'ils devaient s'y rendre. Le mari ne s'habillait qu'en mouvements ralentis. La femme partit devant, disant qu'elle allait réveiller aussi le père Mathieu l'équarrisseur. Le coeur lui battait. En passant devant les fenêtres de Marie, dont l'une était demeurée ouverte, elle vit une ombre passer et crut entendre un faible gémissement. (C'était l'instant où la vieille femme, de sa bonne voix douce, faisait aux jeunes bandits sa sublime réprimande et l'on aurait dit un râle affaibli, ce débit régulier qui coulait de ses lèvres plaintivement, tout chargé de reproche.) La femme Bertrand affolée se précipita sur la porte de l'équarrisseur et l'ébranla à coups de sabot:

Hé! Mathieu! on assomme la Marie!

(A suivre)

Elles soulagent le rhumatisme et les douleurs de dos

Des milliers de personnes qui ont fait usage des pilules Dodd en témoignent

Mme J. Reynolds en garde toujours une boîte à la maison

Saint-Albert, Alta, 11 avril (Spéciale) — Ce que toute personne désire, c'est un remède des rognons absolument sûr. Un remède qui la soulage et auquel elle aura recours avec une parfaite confiance. Mme J. Reynolds, bien connue ici, a trouvé ce remède: les pilules Dodd pour les rognons. Elle nous écrit:

"Je trouve les pilules Dodd excellentes pour mal de dos et rhumatisme. J'en garde toujours une boîte à la maison et ne pourrais plus m'en passer."

Ce témoignage est bref, mais au point.

Le moyen naturel de soigner rhumatisme et mal de dos est de soigner les rognons et le moyen naturel de soigner les rognons est d'employer les pilules Dodd pour les rognons.

Le rhumatisme provient de la présence de l'acide urique dans le sang. Si les rognons fonctionnent bien, ils filtreront l'acide urique du sang et il n'y aura plus de rhumatisme.